

La Feuille d'Avis

du District de Courtelary

Réclame



CHASSE À LA COURONNE

Apéritif à gagner

Apéritif de printemps à La Couronne, Sonceboz, mercredi 29 avril dès 17 h 30. Gagnez 2x2 forfaits apéritifs (2x2x26 francs). Forfait apéritif de 17 h 30 à 19 h 30 comprenant toutes les boissons, le 1607 du Grand Chasseral, des feuilletés, des bricelets et des rosettes de Tête de Moine. *Suite à la page 19*

PÉRY-LA HEUTTE

Le Vernet renaturé

Au Vernet, une ancienne friche industrielle a été transformée en milieux naturels liés à la Suze dans le cadre d'un projet mené par Pro Natura Grand Chasseral et le SAES. Ce nouveau site à forte valeur écologique est appelé à évoluer et dépendra du respect et de la tranquillité de chacun. *Suite à la page 5*

SAINT-IMIER

Premier Forum de la santé

Le Forum de la santé se tient pour la première fois les 18 et 19 avril à la Salle de spectacle de Saint-Imier. Conférences, ateliers et stands permettront d'aborder la santé sous toutes ses formes, de la prévention aux soins, dans une ambiance conviviale et accessible à tous. *Suite à la page 14*



Journal d'annonces et d'information (contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary), avis communaux de Romont, Saugé, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. **Tirage:** 12500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Contact:** Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. **Délais de remise des publications:** paroisses, divertissement, sport, et utile: lundi soir. Rédactionnel et annonces: mardi 17h. Adieux: mardi 17h ou sur demande. **Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary** (fin de ce journal): mardi 12h. **Tarifs:** rédactionnel: selon charte éditoriale (disponible sur demande), annonces: www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise).

L'art (s) invite à Courtelary

Le domicile du peintre Hans-Jörg Moning devient un lieu d'exposition, de rencontre, d'échange, de découverte et de travail pour les professionnels du monde muséal. Ceci grâce à la Fondation que l'artiste vient de créer, en association avec deux personnalités du Vallon. Un nouveau chapitre commence ainsi pour Hans-Jörg Moning, après 60 ans de carrière dans la peinture.

Suite à la page 11



Réclame

La maison de vos rêves?
Maintenant.

Asseyons-nous et discutons.

Conseil
personnalisé
en matière
d'hypothèques
clientis.ch/hypotheques



Clientis
Votre banque

SYNDICAT D'ÉLEVAGE BOVIN D'ORVIN ET ENVIRONS

La passion toujours au rendez-vous

Éleveurs, membres et juniors se sont retrouvés pour partager leur passion du bétail dans une ambiance conviviale

Par une belle journée de bise, le traditionnel concours bovins a eu lieu au stand de tir à Orvin le jeudi 2 avril à 10 h. C'est toujours un bon moment de se retrouver entre éleveurs. Les membres d'honneur, les membres actifs et les membres juniors sont présents pour partager la passion de l'élevage, l'amour des bêtes et de la convivialité.

Catégorie 1: Bluebell, 4344 89, Nicolas Dumoulin; Caline, 4343 89, Christian Monnier; Déesse, 4333 88, Christian Monnier.

Catégorie 2: Shakira, 4343 89, Nicolas Dumoulin; Havana, 4334 89, Nicolas Dumoulin; Atacama, 4333 88, Nicolas Dumoulin; Lorena, 4333 88, Christian Monnier.

Catégorie 3: Michigan, 4344 93, Philippe Grosjean; Neila, 4343 92, Philippe Grosjean; Kiss-me, 4333 91, Christian Monnier

Catégorie 4: Lakota Rae, 4343 92, Nicolas Dumoulin; Rinou, 4334 92, Didier Aufranc; Nairobi, 3344 92, Daniel Feuz; Scarlett, 4343 92, Philippe Grosjean; Morena, 4433 92, Didier Aufranc.



Concours bovins à Orvin

Catégorie 5: Oasis, 5444 95, Didier Aufranc; Flore, 5444 95, Christian Monnier; Eloïse, 4445 95, Christian Monnier; Odile, 5344 93, Christian Monnier; Whisky, 5434 93, Dominique Devaux.

Catégorie 6: Demetra, 5455 97, Nicolas Dumoulin.

Catégorie 7: Felicity, 5455 97, Nicolas Dumoulin; O'taila, 5455 97, Christian Monnier; Belledonne, 5455 97, Nicolas Dumoulin.

Catégorie 8: Bisou, 5445 96, Rudolf Burger.

SYNDICAT D'ÉLEVAGE BOVIN D'ORVIN ET ENVIRONS



PATRIMOINE BERNOIS, SECTION GRAND CHASSERAL

Vieilles villes et noyaux villageois

Orvin sera au cœur d'une visite guidée le 2 mai, entre patrimoine vivant et enjeux de préservation de son centre historique

Les centres anciens constituent la mémoire vivante de notre pays. Ils racontent l'histoire d'un lieu, forgent une identité et façonnent le visage singulier de la Suisse. Depuis des décennies, Patrimoine suisse s'engage pour qu'ils ne soient pas seulement protégés, mais demeurent des lieux habités et animés. Pourtant, ils sont soumis à une pression constante. Transformations rapides, vacance des locaux, trafic de transit ou pression touristique fragilisent et mettent en péril ces noyaux historiques. Sous le thème *Vieilles villes et noyaux villageois*, Patrimoine suisse et ses sections proposent avec le Clou rouge une série d'étapes à travers la Suisse romande et italienne.

L'étape de la section Grand Chasseral se déroulera le 2 mai avec une visite guidée d'Orvin, village dont le site historique est protégé au niveau national. Il présente plusieurs

bâtiments historiques de grande valeur: l'église, classée monument historique en 1963, la ferme de la Franche-Courtine, ancienne maison de commune, ou encore les maisons des Sarrasins, parmi les plus vieilles de la localité. Comme de nombreux centres anciens, sa traversée très étroite s'est retrouvée confrontée aux exigences du trafic du 21^e siècle. Cette tension entre héritage bâti et mobilité contemporaine est l'un des défis les plus fréquents auxquels sont soumis les noyaux villageois.

Une pétition citoyenne est à l'origine d'un vaste projet de réaménagement et de repavage de la traversée du village, avec l'ambition de fluidifier le trafic dans la partie ancienne, en y faisant cohabiter piétons et automobilistes, tout en préservant le cadre historique. Onze ans plus tard, le repavage de la traversée est achevé en juillet 2025. Les objectifs fixés, à savoir augmenter

la sécurité, modérer le trafic, préserver le patrimoine architectural et aménager des cheminements piétons, sont largement atteints. Orvin s'est enrichie d'une très belle place d'agrément, la Place Paul-André Robert, et de nombreux particuliers ont demandé le pavage de leurs propres terrains, renforçant ainsi le cachet et la cohérence du village.

Programme

Tour du village et visite guidée de bâtiments historiques de grande valeur.

La visite se terminera par un apéritif. Avec le soutien de la commune d'Orvin. ■rc

Inscription jusqu'au 27 avril à l'adresse grandchasseral@patrimoinebernois.ch
Rendez-vous samedi 2 mai, 14 h 30-17 h 30
Parking de l'école La Charrière 6 patrimoinesuiss.ch/clou rouge

LA RETROUVAILLE ORVIN

Dans les coulisses de Radio Jura bernois

La prochaine activité aura exceptionnellement lieu le jeudi 23 avril, inscription obligatoire jusqu'au 20 avril

Nous nous rendrons à Tavannes pour visiter les studios de Radio Jura Bernois, notre radio locale qui diffuse toutes les activités et nouvelles de la région. Nous visiterons le studio et nous aurons l'occasion de suivre le déroulement d'une émission en direct. Ils nous présenteront également le montage des spots publicitaires. Ce sera sans doute une découverte intéressante et enrichissante, à laquelle vous êtes cordialement invités.

Voici les informations pratiques

Nous nous retrouverons le jeudi 23 avril à 8 h 45 sur les places de parc

derrière l'école d'Orvin. La visite durera environ une heure. Je vous propose, pour ceux qui le désirent, de poursuivre notre sortie avec apéritif et repas de midi dans un restaurant à Tavannes.

Vous êtes priés de vous inscrire au plus tard jusqu'à lundi 20 avril chez Francis Domon au 032 358 16 23 ou par mail à francis.domon@bluewin.ch en indiquant si vous venez en voiture et si vous avez des places disponibles. Veuillez également informer si vous désirez participer au repas qui sera à la charge des participants. Les activités de la Retrouvaille sont ouvertes à toutes et à tous. ■AB



QUAI 29 SONCEBOZ

Une parenthèse d'émotions

Quai 29 accueille les toiles de Sylvie Spillmann, des œuvres acryliques entre ciel et horizons qui invitent à l'évasion, au rêve et à la contemplation.

Du 24 avril au 22 mai, Quai 29 a le plaisir d'accueillir Sylvie Spillmann, artiste peintre, pour une exposition placée sous le signe de l'émotion et de l'évasion.

Originaire de La Chaux-de-Fonds et installée à La Neuveville, Sylvie Spillmann a d'abord voyagé à travers le monde avant de revenir en Suisse, puis de s'orienter vers la création artistique.

D'abord bijoutière, elle découvre ensuite la peinture en cherchant à mettre en valeur ses créations, une pratique qu'elle développe de manière autodidacte.

Ses tableaux, réalisés principalement à l'acrylique, laissent apparaître des paysages entre réel et imaginaire. On y retrouve des ciels très présents, des horizons ouverts et des ambiances qui évoquent autant les lacs suisses que des souvenirs de voyages. Plutôt que de représenter un lieu précis, elle propose des images dans lesquelles chacun peut se projeter.

Avec cette exposition, Quai 29 invite à une pause, un moment de contemplation, invitant à ressentir et laisser venir ses propres images. Entre souvenirs et jeux de matière, comme une réponse à la nature, les œuvres de Sylvie Spillmann ouvrent un espace où chacun peut se laisser aller à son propre voyage.

Vernissage à Quai 29 le vendredi 24 avril à 18 h. ■SP

ORVIN AVIS COMMUNAUX

Vide-grenier/dressing

La commission d'embellissement d'Orvin organise son traditionnel vide-grenier de printemps le dimanche 26 avril à la halle de gymnastique de l'école d'Orvin, de 9 h à 15 h. Les personnes intéressées à venir vendre leurs divers objets auront à disposition une surface de 3 m par 2 m environ, avec une table et 2 chaises le tout pour 20 francs (payable sur place). Les enfants auront leurs petits coins (pas de table) gratuitement sur inscription. Une petite restauration sera prévue pour les exposants et les visiteurs. Une inscription est obligatoire et le délai est fixé au mardi 21 avril. Les places sont limitées! Inscription et renseignements auprès de Chantal Thommen au numéro de téléphone 079 934 09 99 ou par email à l'adresse chan.thommen@gmail.com. ■CM

Merci à la Caisse d'Épargne de Courtelary

La Commune municipale d'Orvin, actionnaire de l'établissement, adresse ses sincères remerciements à la banque Clientis CEC pour le don de 6306 francs versé récemment à notre collectivité.

Chaque année, en fonction de la marche des affaires de la banque,

celle-ci verse un don aux actionnaires à toutes les municipalités et bourgeoises partenaires.

Ce don, versé annuellement, est très apprécié et affecté aux charges communales du domaine social.

■CM



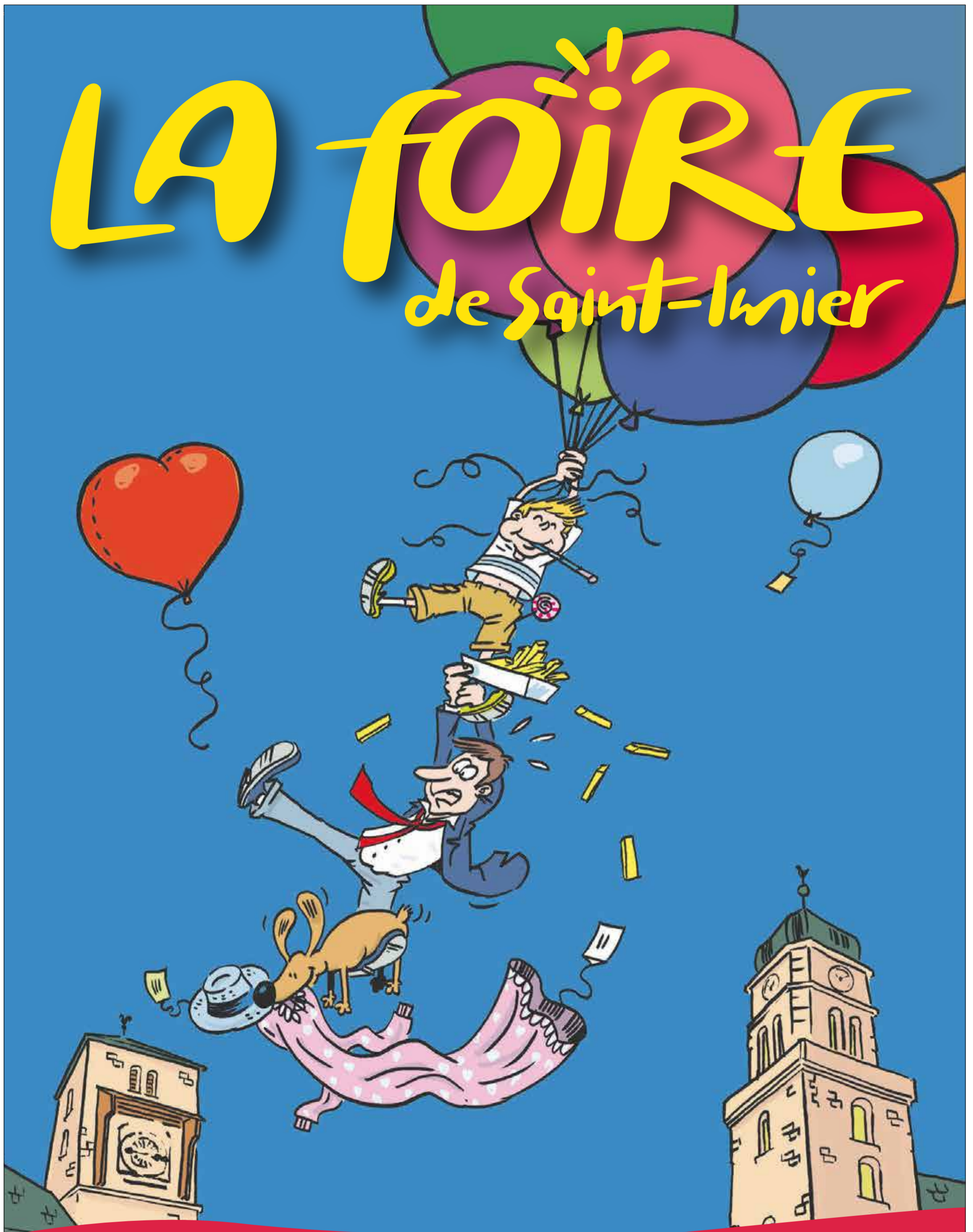
Vue d'Orvin

Fermeture de l'administration

Nous informons la population que l'administration sera exceptionnellement fermée le lundi 27 avril durant l'après-midi. Nous vous remercions de votre compréhension. ■CM

LA FOIRE

de Saint-Imier



Vendredi 24 avril 2026. Saint-Imier

Fin des travaux de renaturation

Un nouveau site naturel à découvrir... et à respecter

Au Vernet, une ancienne friche industrielle a été transformée en un ensemble de milieux naturels en lien direct avec la Suze. Ces milieux offrent des conditions favorables à la biodiversité locale et sont appelés à évoluer progressivement. Un site en devenir, porteur d'un fort potentiel, dont l'équilibre dépend de la discrétion et de la retenue de chacun.

Les travaux de valorisation hydroécologique menés par Pro Natura Grand Chasseral, en collaboration avec le Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze (SAES), en amont de Péry, se sont achevés début avril 2026.

Comme annoncé dans l'édition du 6 février, le projet a permis l'aménagement de deux plans d'eau alimentés par la nappe, d'un bras mort connecté à la Suze, ainsi que de diverses structures (talus pionniers, murgiers, tas de bois, fascines, plantations d'essences locales, etc.). À présent, le site est appelé à évoluer progressivement au fil des saisons et des années vers la mise en place d'un équilibre écologique, avec notamment l'installation d'espèces spécialisées.

Certains habitats et espèces peuvent être affectés par des dérangements ou des interventions inadaptées, même en apparence anodins, tels que le piétinement, l'introduction d'animaux ou de plantes, la baignade ou la présence de chiens dans l'eau, avec des effets parfois durables, voire irréversibles. Par exemple, on y pense rarement, mais des résidus de traitements



Plans d'eau récemment créés au Vernet, avec berges minérales et différentes structures : un espace en devenir, un équilibre à préserver, photo du 8 avril 2026 © Elisabeth Contesse/Pro Natura Grand Chasseral

antiparasitaires de nos animaux de compagnie peuvent, même en très faibles quantités, altérer la qualité des eaux stagnantes et perturber les communautés aquatiques.

La qualité et la richesse écologique du site dépendront de la tranquillité et du respect qui lui seront accordés, et donc de la possibilité pour les processus naturels de trouver leur équilibre.

Ce projet de Pro Natura a pu voir le jour grâce au soutien et à la collaboration de plusieurs partenaires publics et privés, dont le SAES, plusieurs services du Canton de Berne (Office des Ponts et Chaussées, Office des forêts et des dangers naturels, Inspection de la pêche, Inspection de la chasse), le Fonds de régénération des eaux du Canton de Berne (RenF), ainsi que les

fonds écologiques ESB Taubenloch et Turbinor. Cette mobilisation collective a permis la reconversion d'une ancienne friche industrielle en un site alluvial fonctionnel, à forte valeur écologique, contribuant à la biodiversité locale et à la restauration de milieux humides aujourd'hui rares.

■ EC

Une journée pour entretenir le pâturage et préserver la biodiversité



Samedi 11 avril, la bourgeoisie de Péry et la municipalité de Péry-La Heutte ont organisé une journée d'entretien au pâturage de Pré-la-Patte. Une trentaine de personnes ont répondu présentes à l'appel.

Munis de râteaux, de débroussaileuses, de seaux et de fourches, les bénévoles se sont mobilisés pour nettoyer et entretenir le pâturage. Grâce à ce travail collectif, une partie du terrain a pu être dégagée, offrant ainsi plus d'espace pour le pâturage.

Après l'effort, les participants ont partagé un repas convivial à la bergerie du Pré-la-Patte. Une occasion de prolonger les échanges et de renforcer les liens entre habitantes et habitants, dans une ambiance chaleureuse.

Un grand merci à tous celles et ceux qui ont participé à cette journée!

Prochain rendez-vous : samedi 22 août. ■ CM

COMMISSION ACE

Même fête, nouveau concept !

Le samedi 6 juin, l'ACE vous propose d'organiser la fête des quartiers

Cette année, le samedi 6 juin, la traditionnelle fête des voisins évolue et devient la fête des quartiers, organisée par la commission ACE en collaboration avec les habitants de Péry-La Heutte.

Inspiré du calendrier de l'avent qui a lieu chaque année au mois de décembre, plutôt que d'organiser un lieu unique pour se rencontrer, l'ACE vous propose cette année de créer des points de rencontre plus proches. Chaque personne le désirant pourra s'inscrire pour proposer un lieu où partager un repas ensemble sur le principe du buffet canadien.

La commune mettra à disposition de ceux qui le souhaitent des tables et des bancs afin de faciliter l'accueil de vos voisins pour un moment convivial.

Comment participer ?

- Discutez avec vos voisins pour définir un lieu de rencontre dans votre quartier
- Définissez ce dont vous avez besoin en mobilier et la quantité que vous souhaitez
- Inscrivez-vous par email ou par téléphone auprès de Daniele Andriani en indiquant combien de tables et

de bancs (si c'est le cas) et l'adresse où vous souhaitez les installer :

- Par téléphone : 079 348 13 40
- Par email : cm-securite@perylaheutte.ch
- Délais d'inscription : le mercredi 13 mai

Le 22 mai, l'ACE publiera un article pour indiquer à quelles adresses se rendre pour un moment de partage et de découverte avec vos voisins sur tous les canaux à sa disposition (site internet et page Facebook de la commune ainsi que dans ce journal). Un petit rappel sera à nouveau publié la veille de l'événement, soit le 5 juin.

Venez partager un moment convivial, faire de nouvelles rencontres et (re)découvrir votre quartier dans une ambiance chaleureuse et festive. ■ LA

COMMISSION ACE



ASSOCIATION DES AÎNÉS DU BAS-VALLON

Nos prochaines activités

Un immense merci à vous toutes et tous pour votre présence lors de notre assemblée générale du 9 avril.

Vous voir si nombreux a été un véritable plaisir et un bel encouragement.

Votre enthousiasme et votre fidélité sont une source d'énergie précieuse pour continuer à faire vivre notre association et à vous proposer des activités riches et sympathiques. Le retour des beaux jours est l'occasion idéale de partager ensemble des moments simples et précieux. Nous avons le plaisir de vous présenter les prochaines rencontres à ne pas manquer :

Après-midi pétanque

Mercredi 22 avril, de 14 h à 17 h, patinoire Arena Loeffel à Péry.

La saison de la pétanque est lancée ! Que vous soyez débutant ou joueur confirmé, venez partager un moment de détente, de rires et de bonne humeur. Gratuit pour les membres, 5 francs pour les non-membres.

Cinéma

Projections à Tramelan à 14 h 30 :

jeudi 23 avril, *Chers parents* et mardi 26 mai, *Compostelle*.

L'occasion parfaite de sévader à travers de belles histoires sur grand écran.

Marche de la vieille Aar

Mardi 12 mai, de 13 h 30 à 17 h 30, rendez-vous à la place du village, Romont.

Une promenade tranquille le long de l'Aar, idéale pour se ressourcer dans un cadre apaisant et profiter de la nature. Gratuit, pensez à prendre votre en-cas.

Visite de la Vieille Ville du Landeron

Jeudi 21 mai, de 13 h 30 à 17 h, rendez-vous à la place de foot, Jorat-Orvin.

Partez à la découverte de ce charmant bourg médiéval, riche en histoire, en anecdotes et en trésors du passé. Gratuit pour les membres, 10 francs pour les non-membres.

2^e après-midi pétanque

Mercredi 27 mai, de 14 h à 17 h, à la patinoire Arena Loeffel à Péry.

Parce qu'un bon moment se partage volontiers... et se renouvelle !

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreuses et nombreux lors de ces activités printanières. ■ L'ÉQUIPE D'AABA



Soins

Numéro national
0842 80 40 20

 Pour vous - chez vous
AIDE ET SOINS A DOMICILE

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

Bon appétit

Saison 2026
La convivialité

 **restaurant golf les bois**

| | |
|--------------------------------------|---|
| Avril | |
| 1^{er} au 30 | Château brillant flambé au Marc du Jura, en 2 services Sauces morilles et béarnaise, pommes frites maison, légumes |
| 15 au 28 | Blanquette de veau du Village Jean-Pierre |
| 24, 25 et 26 | Festival de fondues chinoise, glareyarde, bourguignonne, paysanne |
| Mai | |
| Du 1^{er} au 12 | Festival de cuisses de grenouilles fraîches de Vallorbe |
| Du 13 au 27 | Festival de filets de perches frais à la mode du chef |
| 9, 10 | Menu fête des Mamans « surprise pour toutes les mamans » |
| 24, 25 | Brunch (thème: <i>Asie</i>) de 12h à 16h |
| Juin | |
| Du 3 au 16 | Quinzaine asiatique (Corée, Japon, Asie du Sud) |
| Dès le 3 | Tartare de bœuf coupé au couteau à la mode du chef |
| 21 | Brunch du Golf (thème: <i>Italie</i>) de 12h à 16h |
| Dès le 24 | Spécialités estivales: côte de veau grillée, chanterelles fraîches, etc. |
| Juillet-août | |
| Dès le 1^{er} juillet | Poissons de mer, moules de Bouchot du Mont-Saint-Michel, etc. |
| 11 juillet | The Garden Party / DJ live / Dance Floor / Vins suisses / All inclusive |
| 1^{er} Août | Brunch national, le Tour de Suisse |
| Septembre | |
| Dès le 16 | Ouverture de la chasse: cerf frais sauvage d'Alsace |
| Octobre | |
| Dès le 7 | Chevreuil sauvage des Franches-Montagnes |
| Novembre | |
| 7, 13, 14, 15 | Menu de la Saint-Martin à midi et le soir |
| Du 20 au 22 | Avec animation musicale |
| 8 | Brunch à thème |
| 29 | DIMANCHE SURPRISE |
| Décembre | |
| 4, 5 | Soirées coréennes (menu aux saveurs de la Corée) |

Vos banquets de fin d'année (offre sur mesure selon vos envies et budget)

À CONSERVER

Fabian et Keunhyung ADAM | 2336 Les Bois | 032 961 18 26
info@restaurantdugolflesbois.ch | www.restaurantdugolflesbois.ch


AVEC
NICOLAS CLEMENT
magicien & mentaliste

avec buffet froid et chaud

FÊTE DES MÈRES
Brunch à discrétion
Dimanche 10 mai 2026 de 11h à 15h

Merci de réserver votre place jusqu'au 8 mai 2026.
+41 32 962 69 00
contact@pré-aux-boeufs.ch

Prix par personne
gratuit moins de 6 ans
CHF 16.00 dès 6 ans
CHF 26.00 dès 10 ans
CHF 45.00 dès 16 ans

 Hospice Le Pré-aux-Boeufs
Le Pré-aux-Bœufs 222 | 2615 Sonvilier

Évènements

Vide Grenier / Dressing

Dimanche 26 avril 2026 de 9h00 à 15h00

Halle de gymnastique d'Orvin
La Charrière 6, 2534 Orvin

Petite restauration pour les exposants et les visiteurs

CHF 20.00 LA TABLE
ENFANTS: GRATUIT

Inscription obligatoire pour les vendeurs
Mme Chantal Thommen 079 934 09 99 / chant.thommen@gmail.com
Délai d'inscription: 21 avril 2026, places limitées

Organisé par: la commission d'embellissement d'Orvin

 Maison de l'Enfance
Les Lucioles
Rue de la Gare 28
2720 TRAMELAN
032/487 32 22
direction.mde@tramelan.ch

Bienvenue à nos Portes ouvertes

Samedi 25 avril 2026
de 13h à 16h

Au programme:

- Visites guidées
- Disco sirop (13h30- 14h30)
- Spectacle de hula hoop (14h30)
- Grimages
- Atelier bricolage
- Crêpes party

PROFITEZ DE MON PASSAGE DANS VOTRE RÉGION ! JUSQU'AU LUNDI 4 MAI 2026 !

VENDEZ
vos bijoux,
votre horlogerie
vos instruments de musique,
etc.

QUE VOUS N'UTILISEZ PLUS

Nous rachetons:

- BIJOUTERIES EN OR OU ARGENT**
- HORLOGERIES** (Montre-bracelets, montres de poche ou fournitures horlogères. État sans importance.)
- PIÈCES DE MONNAIE** (Suisse ou étrangères)
- ARGENTERIES ET ÉTAÏN** (Sous toutes ses formes.)
- SCULPTURES** (Sous toutes ses formes)
- INSTRUMENTS DE MUSIQUE** (Sauf les pianos)
- TABLEAUX**
- CLOCHES / SONNAILLES** (De toutes les périodes)

N'HÉSITÉZ PAS À ME CONTACTER POUR PLUS D'INFORMATIONS !
J. Ostertag - 079 849 78 98

 Bonjour, nous sommes l'éditeur de la Feuille d'Avis :-)

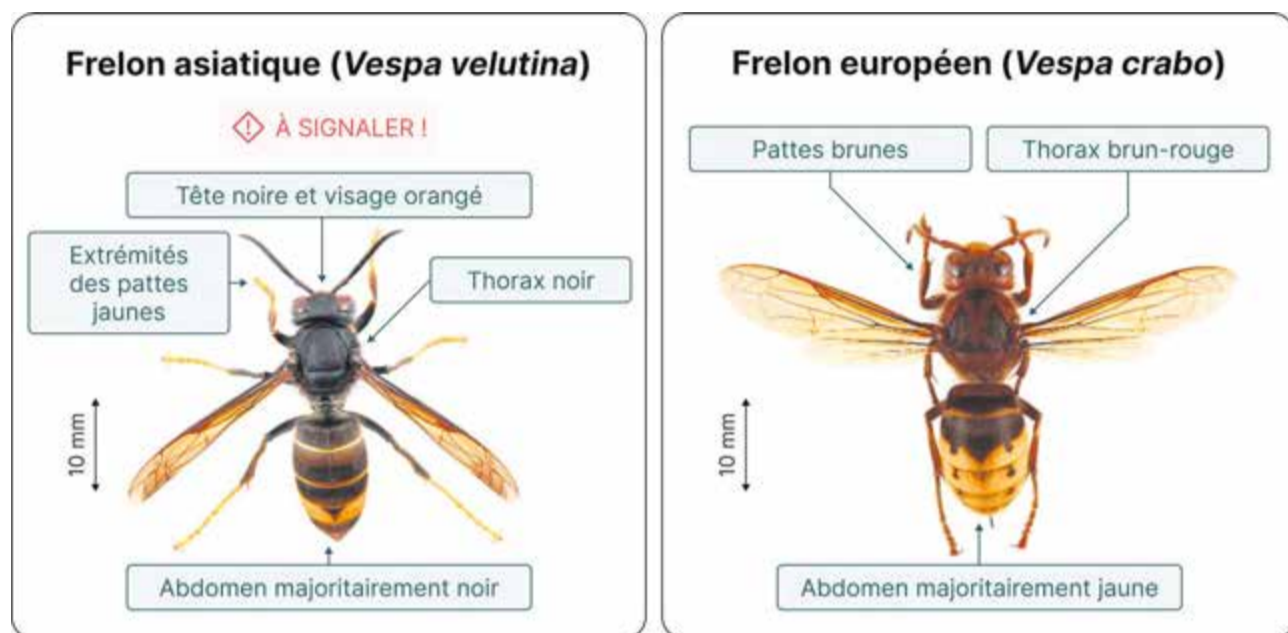
mais aussi

... des graphistes passionnés qui donnent vie à vos idées !

imprimerie bechtel sa

Un Frelon asiatique ? Signalez-le au plus vite !

Les observations de cet insecte invasif pour la lutte contre sa propagation



Tandis que le frelon asiatique (à gauche) met en danger notre biodiversité, le Frelon indigène est très utile à cette biodiversité

Les autorités municipales relaient l'appel important lancé par le Canton de Berne, en collaboration avec diverses associations d'apiculteurs et le CABI (Centre for Agricultural Bioscience International): observez bien les insectes et signalez immédiatement chaque Frelon asiatique que vous pourriez rencontrer.

Un danger important

Le Frelon asiatique (*Vespa velutina*) met en danger nos ruches et notre biodiversité, par sa grande consommation d'insectes pollinisateurs, lesquels sont indispensables à nos vergers et autres cultures. Les arbres fruitiers et les vignes sont touchés doublement, puisque leurs indispensables pollinisateurs sont menacés d'une part, leurs fruits dévorés par l'insecte envahissant d'autre part.



Les nids primaires vont apparaître

Il est temps de lever les yeux au ciel et d'observer attentivement les insectes qui volent autour de vous, de vos jardins, de vos arbres.

En effet, le Frelon asiatique construit au printemps ce qu'on désigne par *nid primaire*, à savoir un nid plutôt rond, assez petit, souvent installé en zone urbaine et protégé des intempéries; on le trouve par exemple sous un avant-toit, dans un buisson ou même dans un grenier, et très fréquemment à une petite hauteur.

Par opposition, le nid secondaire, qui apparaît en juillet-août, présente une forme de poire, peut atteindre 80 cm de grandeur et se situer jusqu'à 40 m de hauteur.

Si vous observez ce qui vous semble un nid primaire de Frelon asiatique, prenez une photo et transmettez-la, avec les coordonnées géographiques, au plus vite sur le site www.frelonasiatique.ch, où des spécialistes agiront immédiatement.

Attention: il ne faut pas détruire le Frelon indigène (*Vespa Crabro*), qui est très utile.

Une aide précieuse

Lesdits spécialistes comptent sur la précieuse collaboration de la population, dont les observations et les signalements permettront de coordonner la lutte contre la propagation de cet insecte.

À noter que les pièges sont fortement déconseillés, qui font de gros dégâts dans la biodiversité, en capturant essentiellement des insectes indigènes importants.

Merci pour votre collaboration.

■ CM

www.frelonasiatique.ch: le site national où l'on peut très facilement signaler une observation de Frelon asiatique

Sus aux déchets dans la nature et sur les routes !

Le littering coûte cher, en travail de voyers et en blessures, souvent mortelles, infligées aux animaux

Les autorités municipales lancent un appel pressant à toutes et tous: évitez de jeter des déchets sur les chaussées, dans les champs et dans l'environnement en général.

Notre commune est équipée de poubelles publiques et d'EcoPoints qui permettent d'éliminer ses déchets, de n'importe quelle nature, de la meilleure manière possible.

Le littering, donc l'action d'abandonner des déchets dans l'environnement naturel ou bâti, est un véritable fléau, par les dangers et les coûts qu'il induit.

Un spectacle désolant

Les beaux jours revenus, chacun se réjouit de voir reverdir la nature. Or l'herbe qui borde nos routes est trop souvent jonchée de déchets divers, emballages plastiques, bouteilles de PET ou de verre, canettes et Cie.

Un spectacle désolant, qui contraint les voyers communaux et cantonaux à effectuer un travail pénible, à travers notre village et le long des chaussées qui y conduisent.

Cette récolte de déchets est évidemment source également de coûts supplémentaires assumés par les caisses publiques.

Animaux en danger

De surcroît, les déchets déversés illicitement aboutissent souvent dans des champs, cultivés ou utilisés pour l'élevage.

À ce titre, ils causent des dégâts attristants et lourds financièrement.



Un geste d'irrespect envers l'environnement, les animaux et le vivre-ensemble, au demeurant amendable



Le littering soumet les animaux, qu'ils soient sauvages ou d'élevage, à des dangers graves!

Des têtes de bétail, qu'ils s'agissent de bovins, de chevaux ou de plus petits animaux, sont en effet régulièrement blessés gravement par des plastiques, par des tessons de verre ou autres canettes en aluminium. Ces accidents débouchent sur des douleurs importantes et assez fréquemment sur le décès des animaux touchés.

Il va sans dire que la faune sauvage est elle aussi victime de blessures, souvent mortelles, dues aux mêmes déchets.

À la poubelle, s.v.p.

C'est donc une demande pressante que les autorités politiques, les agriculteurs et le personnel d'entretien adressent de concert à tout un chacun: ne jetez aucun déchet dans la nature ou sur les rues, mais utilisez à bon escient toutes les possibilités de l'éliminer proprement.

Un grand merci par avance à toutes les personnes qui mettront un terme à leur éventuel littering et à celles qui évitent déjà ce comportement irrespectueux. ■ CM

Rappel important: on ne construit pas hors permis

On ne fait pas n'importe quoi en matière de construction: seul le permis accordé fait foi

Les autorités municipales profitent du printemps, cette saison qui donne souvent des envies de renouveau immobilier, pour rappeler quelques règles importantes en matière de construction et autres aménagements.

Un permis à respecter à la lettre

Dans un premier temps, soulignons que les constructions doivent impérativement faire l'objet d'une demande de permis de construire.

Les règles et la procédure en vigueur, concernant les projets qui doivent donner lieu à cette demande officielle, figurent dans le règlement communal sur les constructions, un texte que l'on trouvera sur le site internet de la Commune.

Une fois ce permis obtenu, il convient de respecter son contenu et en tous points, en ce qui concerne aussi bien les matériaux que les dimensions et l'implantation exacte dans le terrain.

Rappelons à ce sujet que la Commission communale de construction est chargée de surveiller l'évolution de tout chantier ouvert sur le territoire de Sonceboz-Sombeval.

Elle veille ainsi au respect du permis accordé et rend compte de ses observations au Conseil municipal, lequel est compétent en termes de surveillance et de sanctions éventuelles.

Une modification ? On en parle d'abord

En cas de non-respect de la procédure et/ou du contenu du permis de construire, l'Exécutif est tenu d'ordonner l'arrêt des travaux, puis la remise en état conforme audit permis. Des sanctions pécuniaires sont également prévues par la législation.

Lorsqu'un souhait ou une nécessité de modification intervient en cours de chantier, qu'il touche à n'importe quel

volet du projet, il faut impérativement stopper les travaux et immédiatement consulter la Municipalité, pour demander une modification du permis de construire.

Prévenir...

N'oubliez pas: dès l'émergence d'un projet de construction/aménagement, consultez attentivement le règlement de construction. Et en cas de doute, de n'importe quel ordre, n'hésitez pas à consulter l'administration municipale, par courriel ou par téléphone; une personne compétente pourra répondre à toutes vos interrogations.

■ CM

Pompiers en formation

Une nouvelle fois, c'est à notre corps intercommunal qu'est confiée l'organisation de deux cours de formation destinés aux sapeurs-pompiers francophones du canton de Berne. Du 30 avril au 2 mai, par ailleurs, 29 sapeuses et sapeurs suivront dans notre localité un cours d'approfondissement technique de niveau 2. À toutes ces personnes qui s'engagent pour la sécurité et le sauvetage de la population, la Municipalité souhaite une chaleureuse bienvenue en nos murs. ■ CM

Une chasse très courue

Sous le soleil, à la chasse aux œufs du Lundi de Pâques

Lundi de Pâques, une joyeuse chasse aux œufs a rassemblé de nombreux enfants accompagnés de leurs parents, sous un magnifique soleil printanier. Dans une ambiance conviviale, petits et grands ont partagé de beaux moments de complicité et de rires.

Les enfants, très motivés, ont parcouru le terrain avec énergie, tout comme les parents qui se sont également prêtés au jeu.

Tous les œufs ont été retrouvés, pour le plus grand plaisir de chacun.

Cette manifestation très appréciée était organisée par l'AS-SEA (Association Sonceboz-Sombeval

d'embellissement et d'animation), dans le secteur du collège. ■ CM-AS-SEA



Une ambiance chaleureuse et très intergénérationnelle régnait, Lundi de Pâques, autour du collège

Deux nouveaux membres

La Commission communale du Mérite culturel et sportif vient d'enregistrer l'arrivée de deux nouveaux membres, à savoir Colin Soldati et Jessica Zbinden, qui succèdent aux démissionnaires Sacha Criblez et Christian Chopard.

Par ailleurs, au 1^{er} janvier dernier officiellement, la vice-maire Chantal Tschannen a repris la présidence de

cet organe, ensuite du départ de Sacha Calegari.

À toutes les personnes qui s'engagent ou se sont engagées pour ce Mérite local, nouveaux arrivés ou sortants de la commission, le Conseil municipal adresse ici officiellement ses chaleureux remerciements. Il apprécie à sa juste valeur leur dévouement pour la collectivité, sa vie culturelle et sportive. ■ CM

Emplois

L'atelier
d'électromécanique
Elmecor à Orvin
recherche

un(e) auxiliaire (personne retraitée)

- avec des connaissances dans les outils électroportatifs
- un jour et demi par semaine

Veillez vous adresser à Elmecor
au 079 354 74 71
ou elmecor@bluewin.ch

La Perle rare lit la FADC...

La 2^e parution
de votre annonce emploi à

-50%

La Feuille d'Avis
du District de Courtelary

fac@bechtel-imprimerie.ch
032 944 17 56

Travaux de peinture
Peintre qualifié – intérieur/extérieur
– échafaudages à disposition –
Marmoran – volets – pose de sols
078 660 03 41

MAÇON CHERCHE TRAVAIL
dans toute maçonnerie, peinture,
rénovation et pavé, dalle de jardin.
40 ans d'expérience. Libre de suite.
Tél. 078 216 29 74

Foyer de Jour
Vallon
SONCEBOZ

Cuisinier(ère)

Temps partiel à discuter
Entrée en fonction le 1^{er} juin 2026

Le Foyer de jour Vallon recherche un(e) cuisinier(ère)
motivé(e), avec permis de conduire.

Taux d'activité dès 70 %, adaptable selon disponibilité
(possibilité de partage de poste).

Travail à horaires fixes, principalement le matin du
lundi au vendredi, pour la préparation et le service
des repas de midi.

Dossier (CV + lettre) à envoyer d'ici au 10 mai 2026.

Foyer de jour Vallon
Rue de l'Envers 9e, 2605 Sonceboz-Sombeval
ou par mail à l'adresse : admin@foylvallon.ch

Votre annonce
aurait été lue

Délai annonces
mardi 17 h

LA ROSERAIE

Rejoignez une équipe où la confiance, le plaisir et l'entraide sont au cœur de notre mission. Dans notre établissement, l'humain est au centre de notre démarche.

Au quotidien, nous nous engageons afin d'offrir – qualité de vie, bien-être et sécurité – pour nos 79 résidents autant que pour nos 110 collaborateurs.

Dans le but de renforcer notre équipe de soins, nous recherchons de suite ou à convenir

un(e) infirmier(ère) HES/ES (80-100 %)

Votre mission

- Dispenser les soins des résident(e)s en cohérence avec les valeurs de l'institution
- Identifier et évaluer les besoins physiques, psychiques ou sociaux des résidents
- Assurer ponctuellement la coordination du service
- Veiller au respect et au bien-être des résidents en favorisant les relations avec les familles
- Participer au développement du service
- Maîtriser les outils informatiques (Carefolio, Besa)

Vous êtes

- Au bénéfice d'un diplôme d'infirmier(ère) HES/ES ou titre jugé équivalent et reconnu CRS
- Expérimenté(e) en soins auprès des personnes âgées et avez un intérêt particulier pour cette population
- Reconnu(e) pour votre esprit d'équipe, votre communication bienveillante et votre capacité à travailler de manière interdisciplinaire
- Sensible aux besoins et attentes des résidents et de leurs familles
- Doté(e) d'une capacité de décision et d'analyse, bonne gestion du stress
- Autonome, dynamique et flexible

Nous sommes

Au cœur du Grand Chasseral, dans un environnement moderne et agréable, La Roseraie offre des prestations d'hébergement de court et long séjour, un foyer de jour ainsi qu'un service de restauration de qualité.

Reconnue pour son professionnalisme et son humanité, La Roseraie se distingue par plusieurs atouts majeurs :

- Nous bénéficions d'une excellente réputation auprès des résidents et familles (91 %)
- Nous encourageons chaque collaborateur dans son évolution et dans son équilibre de vie personnelle et professionnelle
- Nous bénéficions d'un label Empreinte Humaine®, qui certifie notre approche respectueuse et cohérente dans ses paroles et ses actes soutenue par une gouvernance participative et inspirante

Intéressé(e) à rejoindre notre équipe ?

Nous sommes impatients de recevoir votre candidature et de faire votre connaissance.

Renseignements et postulation : Pauline Perret-Beyeler, responsable RH
(032 942 45 45 – rh@laroseraie.ch)

La Roseraie EMS, Ressources humaines/Confidentiel,
Les Fontenayes 19, CH – 2610 Saint-Imier



LA ROSERAIE

Rejoignez une équipe où la confiance, le plaisir et l'entraide sont au cœur de notre mission. Dans notre établissement, l'humain est au centre de notre démarche.

Au quotidien, nous nous engageons afin d'offrir – qualité de vie, bien-être et sécurité – pour nos 79 résidents autant que pour nos 110 collaborateurs.

Dans le but de renforcer notre équipe de nuit, nous recherchons de suite ou à convenir

un(e) infirmier(ère) HES/ES veilleur(se) de nuit (80-100 %)

Votre mission

- Dispenser les soins des résident(e)s durant la nuit, en cohérence avec les valeurs de l'institution
- Répondre aux appels et intervenir de manière adaptée en cas de besoin
- Assurer la continuité des soins en collaboration étroite avec l'équipe de jour
- Veiller au bien-être, à la tranquillité et à la sécurité des résident(e)s tout au long de la nuit
- Participer au développement du service
- Maîtriser les outils informatiques (Carefolio, Besa)

Vous êtes

- Au bénéfice d'un diplôme d'infirmier(ère) HES, ES ou titre jugé équivalent et reconnu CRS
- Expérimenté(e) en soins auprès des personnes âgées et avez un intérêt particulier pour cette population
- Reconnu(e) pour votre esprit d'équipe, votre communication bienveillante et votre capacité à travailler de manière autonome
- Doté(e) d'une capacité de décision et d'analyse, bonne gestion du stress
- Flexible, fiable et rigoureuse

Nous sommes

Au cœur du Grand Chasseral, dans un environnement moderne et agréable, La Roseraie offre des prestations d'hébergement de court et long séjour, un foyer de jour ainsi qu'un service de restauration de qualité.

Reconnue pour son professionnalisme et son humanité, La Roseraie se distingue par plusieurs atouts majeurs :

- Nous bénéficions d'une excellente réputation auprès des résidents et familles (91 %)
- Nous encourageons chaque collaborateur dans son évolution et dans son équilibre de vie personnelle et professionnelle
- Nous bénéficions d'un label Empreinte Humaine®, qui certifie notre approche respectueuse et cohérente dans ses paroles et ses actes soutenue par une gouvernance participative et inspirante

Intéressé(e) à rejoindre notre équipe ?

Nous sommes impatients de recevoir votre candidature et de faire votre connaissance.

Renseignements et postulation : Pauline Perret-Beyeler, responsable RH
(032 942 45 45 – rh@laroseraie.ch)

La Roseraie EMS, Ressources humaines/Confidentiel,
Les Fontenayes 19, CH – 2610 Saint-Imier



Évènements

61^{es} JOURNÉES DE SCOLAIRE

CINEMATOGAPHE TRAMELAN

DEVENIR PAYSAN

Un film de ALEXIA TISSIÈRES
avec MATHILDE VANDAELE

Mardi 21 avril à 20h
En présence de la réalisatrice

Communiqué en page 17

LA CAGNOTTE

texte Eugène Labiche
adaptation Thierry Jahn mise en scène Marion Rothhaar

par le THEATRE DU CLOS-BERNON

ve 24 sa 25 avril 2026 20h | di 26 avril 2026 17h
je 30 avril 2026 ve 1 sa 2 mai 2026 20h
Courtelary – Espace Nicolas Béguelin
Réservations : 078 772 87 12 (dès 17h)

Dégradations et actes de vandalisme

Appel à la responsabilité

Plusieurs actes de vandalisme ont été constatés à proximité de l'ancien battoir ainsi que sur la place de grilles. Le feu ne doit être allumé que dans le foyer prévu à cet effet. Un feu a été allumé à la fois dans la partie supérieure (grille) et dans la partie inférieure, ce qui a endommagé la dalle. D'autres incivilités ont également été relevées, telles qu'une effraction de porte, une fenêtre brisée et un arbre endommagé.

Le Conseil communal condamne fermement ces agissements, qui portent atteinte aux infrastructures publiques et à la qualité de vie. Il est reconnaissant pour toute information

permettant d'identifier les auteurs. Les personnes responsables sont d'ailleurs invitées à se dénoncer auprès de l'administration communale, de la police administrative ou du dans un délai d'une semaine. Passé ce délai, une plainte sera déposée.

La commune appelle chacun au respect des installations publiques et au sens civique. Nous comptons sur la responsabilité de chacun pour préserver notre commune et ses infrastructures. Nous vous remercions pour votre collaboration et votre compréhension. Ensemble, nous pouvons lutter contre ces dégradations et préserver notre cadre de vie. ■ CM/IAQA



Dalle endommagée

Duel intercommunal Coop 2026: Corgémont en mouvement!

La commune de Corgémont se prépare à participer au Duel intercommunal Coop 2026, un événement national qui vise à promouvoir l'activité physique dans toutes les communes de Suisse.

Du 1^{er} au 31 mai, près de 200 communes proposeront des activités sportives gratuites en collaboration avec des associations, des écoles et des particuliers. Le principe est simple: chaque minute de mouvement compte! En participant à une activité ou en bougeant individuellement, chacun peut contribuer à faire grimper le compteur de sa commune.

Après avoir déjà participé avec enthousiasme, Corgémont se lance à nouveau dans le défi du Duel intercommunal Coop.

Appel à toutes les sociétés sportives et organisateurs d'activités!

Suisse bouge approche à grands pas. La commune de Corgémont invite les sociétés sportives, ainsi que toute personne souhaitant proposer une activité sportive gratuite durant le mois de mai, à manifester leur intérêt dès maintenant, par mail à social@corgemont.ch, jusqu'au 24 avril, afin

de permettre la publication du programme des activités proposées.

Que ce soit en marchant, à vélo, en randonnée ou en pratiquant un sport, toutes les activités comptent. La commune invite chaleureusement toute la population à participer et à cumuler un maximum de minutes de mouvement.

Ensemble, faisons de Corgémont l'une des communes les plus actives de Suisse! ■ CM/IAQA

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet: www.duelintercommunalcoop.ch

Demande de bons de garde (Kibon) 2026-2027

Afin que le processus d'obtention d'une subvention Kibon puisse être mené à bien, nous rappelons certaines règles à respecter lors du dépôt de la demande:

- Les demandes doivent être effectuées par le biais du logiciel Kibon (www.kibon.ch)
- Le dossier de demande doit impérativement être entièrement déposé avant le début de la prise en charge des enfants en crèche ou à l'école à journée continue. Faute de quoi le tarif maximum sera appliqué.
- La demande de subvention est calculée sur la base du revenu

imposable de l'année 2025. Il est donc nécessaire d'avoir préalablement rempli et transmis sa déclaration d'impôt 2025 afin de pouvoir remplir le formulaire.

- Nous rappelons également qu'un report de l'échéance de remise de la déclaration d'impôts, accordé par l'intendance des impôts, n'est pas pris en compte dans le cas d'une demande de bons de garde.

Nous invitons ainsi les parents concernés à entreprendre les démarches nécessaires dans les délais afin d'assurer le bon traitement de leur dossier. ■ CM/IAQA

Merci à la Caisse d'Épargne de Courtelary

À l'occasion de son assemblée générale du 27 mars dernier, la Clientis Caisse d'Épargne de Courtelary (CEC) a une nouvelle fois confirmé son engagement en faveur des collectivités locales.

Un montant total de 306 957 fr. 96 a été redistribué aux communes municipales et bourgeoises actionnaires. En tant qu'actionnaire de l'établissement, la commune de Corgémont bénéficie

cette année d'un soutien de 13 053 fr. 35.

Cette contribution reflète la volonté de la CEC de participer activement à la vie régionale et de soutenir les communes partenaires, en fonction des résultats réalisés.

La commune de Corgémont remercie chaleureusement la CEC pour ce geste apprécié ainsi que pour son implication durable au service du tissu local. ■ CM/IAQA



MAGASIN DU MONDE CORGÉMONT

Une journée découverte

Finis le traditionnel bazar, la boutique qui promeut le commerce équitable invite les citoyens à un événement convivial pour faire voyager vos papilles et transporter votre créativité, le samedi 25 avril



Le Magasin du Monde de Corgémont existe depuis 1985

Le Magasin du Monde Corgémont est heureux de vous présenter son nouvel événement: la journée découverte. Après de nombreuses années à vous proposer notre traditionnel bazar, qui avait pour cœur la vente d'articles de seconde main, nous souhaitons nous réinventer. Nos bénévoles vous emmèneront donc en voyage gustatif et créatif, le samedi 25 avril, de 10 h à 16 h, dans le local de La Nouvelle Poste situé au Grand-Rue 17, 2606 Corgémont (juste derrière le magasin).

Lors de cette première édition, nous allons vous proposer un repas autour des pâtes et leurs différentes sauces faites maison.

Un déstockage d'articles est également au programme. Il sera aussi possible d'acheter les produits de notre magasin et une céramiste originaire de Prêles sera aussi présente avec ses créations.

Toute l'équipe se réjouit de vous accueillir pour cette journée festive. ■ VCF

Organisation de l'administration communale

Voici le compte-rendu de la dernière séance du Conseil municipal de Cortébert.

Merci à notre banque régionale Clientis

Le Conseil municipal tient à remercier la banque Clientis Caisse d'Épargne Courtelary pour le don reçu en tant que commune actionnaire. La dernière assemblée générale a permis de ratifier la répartition du bénéfice qui inclut les dons aux communes membres et Cortébert a bénéficié d'un peu plus de 9000 francs. Nous tenons à remercier vivement notre banque régionale pour l'excellente gestion et sa générosité en faveur des communes et de la région.

Remerciements

Le Conseil municipal adresse ses sincères remerciements à Claude Röthlisberger pour avoir assuré l'intérim au sein de l'administration communale durant la période de transition.

Par la même occasion, il souhaite la bienvenue à Emilie Cortinovic, la nouvelle secrétaire municipale, qui a débuté son activité le 1^{er} avril dernier. Il lui souhaite plein de succès et d'épanouissement dans ses nouvelles fonctions.

■ CM



Emilie Cortinovic et Claude Röthlisberger

Catholiques

■ **BIENNE** Unité pastorale catholique **Bienne-La Neuveville Messes**: vendredi 17 avril, 18h, crypte, Sainte-Marie, Bienne (adoration, confessions à 17h); samedi 18 avril, 18h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 19 avril, 10h, Sainte-Marie à Bienne et Notre-Dame de l'Assomption à La Neuveville; mardi 21 avril, 9h, chapelle, Christ-Roi, Bienne; mercredi 22 avril, 9h, crypte, Sainte-Marie, Bienne; jeudi 23 avril, 9h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 24 avril, 18h, crypte, Sainte-Marie, Bienne (adoration, confessions à 17h); *Cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne. Secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.*: 032 329 56 01, communautaire.francoophone@kathbielbienne.ch, www.up-bienne-laneuveville.ch.

■ **PÉRY** Paroisse catholique orthodoxe **russe Patriarcat de Moscou Offices**: samedi 25 avril, 9h40 confession, 10h divine liturgie. *Anton Kudryavtsev, 078 848 10 48, Chapelle des Mystères de l'Ascension, rue de la Reuchenette 8, Péry-La Heutte, anton.kudryavtsev@schulen.olt.ch*

■ **SAINT-IMIER** Paroisse catholique chrétienne et diaspora du Canton du Jura **Prochaine messe**: dimanche 3 mai, 10h15. *Rue Denise Bindschedler-Robert 4 + 6, case postale 207, 2610 Saint-Imier.*
Paroisse catholique romaine Horaire liturgique: samedi 18 avril, 18h, messe à Saint-Imier; dimanche 19 avril, 10h, messe à Corgémont; mardi 21 avril, 9h, messe à Corgémont; jeudi 23 avril, 18h30, messe à Saint-Imier. **Café partagé**: mardi 21 avril, 9h45 à Corgémont. Adoration du Saint-Sacrement: dimanche 19 avril, 17h30 à Corgémont. **Shibashi**: lundi 20 avril, 19h30 à Corgémont, mercredi 22 avril, 9h30 à Saint-Imier. **Caté 7-12 ans**: mercredi 22 avril, 14h à Saint-Imier. **Prière de Taizé**: mercredi 22 avril, 17h30 à Saint-Imier (Béthania). *Rue de Beau Site 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 21 39, www.jurapastoral.ch/pierre-pertuis-tavannes-st-imier.*

■ **TRAMELAN** Paroisse catholique romaine **Ouverture secrétariat**: mercredi 13h30-17h30 et jeudi 8h-11h30. *Grand-Rue 110, 2720 Tramelan, www.jurapastoral.ch/pierre-pertuis-tavannes-st-imier.*

Évangéliques

■ **CORGÉMONT** Église pour Christ **Culte**: dimanche 19 avril, 10h, culte en français. *Sur le Crêt 3, 2606 Corgémont, www.gfc.ch.*

■ **CORMORET** La fontaine **Route Principale 13, 2612 Cormoret, Luc Ummel, 078 894 22 70. info@lafontaine-cormoret.ch, www.lafontaine-cormoret.ch.**

■ **LA CHAUX-D'ABEL** Communauté anabaptiste (Mennonite) **La Chaux-d'Abel Flambeaux**: samedi 18 avril, 13h30. **Groupe de jeunes**: samedi 18 avril, soirée défi. **Culte**: dimanche 19 avril, 10h, avec Jonathan Ummel. École du dimanche. *La Chaux-d'Abel 71, 2333 La Ferrière, www.chaux-dabel.ch/agenda.*

■ **ORVIN** Église mouvement **Culte**: dimanche 19 avril à 10h. Thème: *Le Bon berger* avec Géraldine Forster. Programme pour les enfants sur place. *Le Crêt 2, 2534 Orvin, pasteurs: Odile Darcey et Éric Naegele 079 816 95 51. contact@eglismvmt.ch, www.eglismvmt.ch.*

SAINT-IMIER

Église Évangélique Action biblique **Culte**: dimanche 19 avril, 10h. Prédication: Gérald Turin. Garderie et école du dimanche assurées. **Club des aînés (60 ans et +)**: mercredi 22 avril, 15h. Visite aux amis du club à Tramelan. **Groupe de jeunes (11-19 ans)**: vendredi 24 avril, 19h. Soirée avec missionnaires. **Groupes de maison**: plus d'infos sur demande. **Groupes de prière**: plus d'infos sur demande. *Rue Paul-Charmillot 72, 2610 Saint-Imier, pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com. www.ab-stimier.ch.*

Église Évangélique Méthodiste, La Béthania **Caté**: samedi 18 avril, 11h. **Flach**: samedi 18 avril, 13h30 à La Chaux-d'Abel. **Culte**: dimanche 19 avril, 9h30 avec D. Nussbaumer. **Prière de Taizé**: mercredi 22 avril, 17h30 à la Béthania. *Fourchaux 36, 2610 Saint-Imier, pasteur: Iris Bullinger, 079 685 56 77, www.la-bethania.ch.*

Église le Roc **Soirée Antizone pour les jeunes de 12 ans et plus**: vendredi 17 avril à 20h, contact: Timothée Jaccard au 076 675 94 85.

Soirée du groupe de jeunes du Roc: samedi 18 avril à 20h, une soirée 100% pour vous! Infos: Auréanne au 079 625 06 85. **Célébration**: dimanche 19 avril à 10h avec Auréanne Amstutz. Animation pour les enfants et garderie pour les petits. Accueil café avant et après la rencontre. **Rencontre du groupe de louange**: dimanche 19 avril à 12h. **Rendez-vous de prières et louange**: lundi 20 avril à 20h, touchons le ciel pour changer le monde. **Service d'entraide**: écoute, partage, coup de main et prière, coordonnées ci-après. **Autres activités**: cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine, coordonnées ci-après. *Jacques-David 12, 2610 Saint-Imier, couple pastoral: Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25. www.egliseroc.wordpress.com.*

Église néo-apostolique de Suisse **Service religieux**: dimanche 19 avril, 9h30. **Cours de connaissances bibliques**: session 1/8 *Explorer la bible*, dimanche 19 avril, 11h-12h, suivi par une collation. (Ouvert à quiconque souhaite participer, membres ou visiteurs.) *Rue de Châtillon 18, 2610 Saint-Imier, Didier Perret, dpe2610@gmail.com, www.nak.ch, www.nac.today.*

■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Église Évangélique du Pierre-Pertuis **Concert Psalmodie**: samedi 18 avril, 20h, salle de la Marelle à Tramelan. **Culte**: dimanche 19 avril, 10h. **Message biblique**: dimanche 19 avril, 11h. **École du dimanche**: chaque dimanche. **Cellule de maison**: mardi 21 avril, 20h. *Pierre-Pertuis 2, 2605 Sonceboz, www.eepp.ch.*

TRAMELAN

Armée du Salut Célébration: dimanche 19 avril, 9h petit-déjeuner, 9h45 célébration, aussi diffusée en ligne (YouTube: *Armée de Salut Tramelan*). Message: Pascal Donzé. **Speakurs** (enfants) et garderie. **Jet+**, **rencontre pour jeunes inter-églises**: dimanche 19 avril, 13h-16h30, à l'Armée du Salut. **Soirée de louange**: dimanche 19 avril, 19h30 à Reconvilier, avec Rijja et Florence Rasolondraibe. **Prière 29B12**: lundi 20 avril, 19h30, nous prions pour vous. **Prière**: mardi 21 avril, 9h. **Caté, instruction biblique pour jeunes**: jeudi 23 avril, 18h. **Danse**: vendredi 24 avril, 17h45. **Soirée à thème Violences conjugales**: comprendre et agir: vendredi 24 avril, 19h apéro, 19h30 conférence de Lisa Noa Zbinden. Animation pour enfants et garderie. Entrée libre, collecte. Voir communiqué en page 17. **Flambeaux de l'Évangile**: samedi 25 avril, 10h, séance normale. *Grand-Rue 58, 2720 Tramelan. Renseignements: Pascal Donzé, 032 487 44 37, pascal.donze@armeedusalut.ch. Location locaux: Diamantine Leiber, 079 723 36 03, diamantine.leiber@armeedusalut.ch. tramelan.armeedusalut.ch.*

Église Évangélique Baptiste, Oratoire La Grappe: vendredi 17 avril, 19h à Bienne. **Culte**: dimanche 19 avril, 9h30 avec Éric Germain. **Jet+**: dimanche 19 avril, 13h à l'Armée du Salut. **Soirée de prière**: mardi 21 avril, 20h. **Concert Slemish**: vendredi 24 avril, 20h au Time Out à Tramelan. *Rue A. Gobat 9, 2720 Tramelan, 078 406 91 08, www.oratoiretramelan.ch.*

Église Évangélique du Figuier **Culte**: dimanche 19 avril, 9h30. **Culte animé par les aînés. On prie pour vous**: lundi 20 avril, 10h. Partagez-nous vos demandes et sujets de prière au 079 892 43 98 (Daniele Zagara). **Réunion de prière**: mardi 21 avril, 19h. Au Figuier. **Rencontre des aînés**: mercredi 22 avril, 15h. À l'Assemblée Missionnaire de Reconvilier. *Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15), 2720 Tramelan, pasteur: Daniele Zagara, 079 892 43 98. eglisedufiguier@gmail.com, www.eglisedufiguier.ch.*

Église Évangélique Mennonite du Sonnenberg **Culte**: dimanche 19 avril à 10h aux Mottes. Garderie, groupe juniors. **Moment de prière et de silence**: mardi 21 avril à 13h30 à la rue des Prés. **Couture**: mardi 21 avril à 14h à Mont-Tramelan. *Rue des Prés 21, 2720 Tramelan, www.menno-sonnenberg.ch.*

Réformées

■ **ERGUËL** Paroisses réformées de l'Erguël, (collaboration) **Prières de Taizé**: mercredi 22 avril à Béthania, Église méthodiste de Saint-Imier. **Prière** à 17h30 suivie d'un café-échange. **Culte de retour de camp du cycle 1**: dimanche 19 avril à 10h à la collégiale de Saint-Imier, suivi d'un temps d'apéritif. *Coordination et aumônerie des homes: Alain Wimmer, 079 240 63 16, alain.wimmer@referguel.ch. Catéchisme: www.referguel.ch/activites/enfance-et-jeunesse/catechisme/. Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch.*

■ **CORGÉMONT-CORTÉBERT** **Culte**: dimanche 19 avril, 10h, à Saint-Imier. **Culte de retour de camp du cycle 1. Groupe des aînés**: mardi 21 avril, 14h, à la salle de paroisse de Corgémont. Loto, chacun apporte 2 lots d'une valeur approximative de 5 francs. **Prière œcuménique**: mercredi 22 avril, la prière de Taizé aura lieu à 17h30, à l'église méthodiste Béthania (Saint-Imier). Ces 30 minutes de pause spirituelle seront suivies d'un moment de convivialité. *Grand-Rue 40, 2606 Corgémont et/ou Crêt de la Chapelle 5, 2607 Cortébert, 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch. Pasteur: Patrick Schlüter, 076 225 71 76, patrick.schluter@referguel.ch. Présidente: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, corgecorte@referguel.ch. Location de la salle de paroisse: M. Monachon, 079 796 81 24. www.referguel.ch.* ■ **COURTELARY-CORMORET** **Culte**: dimanche 19 avril, 10h à Saint-Imier. **Repas des aînés et match au loto**: mardi 21 avril, 12h, cure de Villeret. **Envie ou besoin d'une visite?** contactez la pasteure, elle se fera un plaisir de vous rencontrer. **Réservation de la salle de paroisse**: Stéphanie Loffroy-Monachon, 079 796 73 45, stephanie.loic@bluewin.ch. *www.referguel.ch. Pasteur: c'est le pasteur desservant Marco Pedrol, qui assure le remplacement de Maëlle Bader de janvier à juin, atteignable au 076 588 98 85. Présidente: Verena Mathez, 077 226 05 35, pres.courtelary-cormoret@referguel.ch. Secrétaire: Florence Coureau, 032 944 11 63, courtelary-cormoret@referguel.ch (permanence au bureau le mardi matin). Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch.* ■ **LA FERRIÈRE** **Culte**: dimanche 19 avril, 10h, culte commun à la collégiale de Saint-Imier, culte de retour de camp cycle 1. **Offres en ligne**: textes, méditations, poèmes et infos utiles sur www.referguel.ch. *Vers l'Église 5 et/ou 9, 2333 La Ferrière. Pasteur: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81, 079 291 42 05. Secrétariat: laferriere@referguel.ch. Location salle de paroisse: Béa Liechti, 078 811 25 64. pour faire partie du Groupe WhatsApp paroissiens: Aurore 079 308 79 91. www.referguel.ch.* ■ **RENAN** **Culte retour de camp cycle 1**: dimanche 19 avril, 10h, collégiale, Saint-Imier. *Rue Samuel d'Aubigné 3, 2616 Renan. Pasteur: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Location de la salle de paroisse: Anita Vogelbacher, 078 699 22 37. Secrétariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres permanence: 0800 225 500.* ■ **SAINT-IMIER** **Cultes**: dimanche 19 avril, 10h, culte retour de camp cycle I à la collégiale. Les enfants auront le plaisir de partager les moments qu'ils ont vécus durant leur camp. **Transport pour les cultes à l'extérieur**: D. Bongo, 079 427 81 52 ou G. Vuilleumier, 079 607 39 35, jusqu'au vendredi 19h. **Femmes protestantes**: La Baratte vous accueille chaque vendredi matin (hors vacances scolaires) pour le café-croissant de 9h30 à 11h à la cure. **Après-midis récréatifs des aînés**: mardi 21 avril, de 14h à 17h30 à la cure. **Plan annuel des cultes**: à disposition sur le présentoir de la collégiale et à la cure, ou sur demande au 032 941 37 58, vous pouvez également le trouver sur notre site www.referguel.ch. **EPER, Aide d'urgence**: nous avons besoin de votre solidarité,

compte pour les dons: EPER Lausanne, IBAN CH37 0900 0000 8000 1115 1 avec la mention 224153-Aide d'urgence Israël/Palestine. **Coin-méditation à la collégiale**: de 7h à 18h30, dans l'abside nord, brochures et bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion. **À disposition de nos aînés**: service, commission, transport chez le médecin, ou entretien téléphonique, coordonnées ci-après. *Rue de la Cure 1, 2610 Saint-Imier. Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch. Présidente: Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com. Secrétariat: Mélanie Kohler, 032 941 37 58, saint-imier@referguel.ch. Coordination et aumônerie des homes: Alain Wimmer, 079 240 63 16, alain.wimmer@referguel.ch. Services funèbres (permanence): 0800 22 55 00. www.referguel.ch.* ■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** **Culte**: dimanche 19 avril, 10h, collégiale, Saint-Imier. **Rencontres des aînés**: mardi 21 avril à 13h45 à la cure, jeux et partage. Contact: C. Tièche ou D. Messerli au 032 489 24 72. **Accompagnement de la pasteure**: si vous souhaitez un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, ou une information, vous pouvez faire appel à la pasteure Séverine Schlüter, qui se fera un plaisir de s'entretenir avec vous. N'hésitez pas à la contacter. *Rue du Collège 19 et/ou 50, 2605 Sonceboz-Sombeval. Pasteure: Séverine Schlüter, 076 211 37 17, severine.schluter@referguel.ch. Secrétariat: Florence Coureau, sonceboz-sombeval@referguel.ch. Président: John Broggi, pres.sonceboz-sombeval@referguel.ch. Location de salle: salle de paroisse, rue du collège 19, M^{me} Criblez, 078 895 53 55. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval.* ■ **SONVILIER** **Culte de retour de camp des enfants du cycle 1**: dimanche 19 avril à 10h à la collégiale de Saint-Imier. **Prière de Taizé**: mercredi 22 avril à 17h30, église Béthania à Saint-Imier. **Fondue de soutien**: réservez la date du vendredi 1^{er} mai à 19h à la maison de paroisse. *Rue de la Cure 6, 2615 Sonvilier. Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente: Beatrix Ogi, 079 725 15 41, bea.ogi@bluewin.ch. Secrétariat: sonvilier@referguel.ch. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonvilier.ch. Permanence des services funèbres: 0800 225 500. www.referguel.ch.* ■ **VILLERET** **Culte**: dimanche 19 avril, 10h, collégiale, Saint-Imier. **Moment prière et méditation**: mardi 21 avril, 7h à la cure. **Repas des aînés et match au loto**: mardi 21 avril, dès 12h à la cure. *Rue Principale 35, 2613 Villeret. Permanence pastorale assurée par Solveig Perret-Almelid, 078 956 76 84. Présidente du conseil de paroisse: Barbara Koenig, pres.villeret@referguel.ch. Secrétariat: ouvert le mercredi 8h30-11h30, 032 941 14 58, villeret@referguel.ch. www.referguel.ch.*

■ **RONDCHÂTEL** Paroisse réformée de **Rondchâtel Cultes**: dimanche 19 avril, 10h, à l'église de Vauffelin. Officiant: Philippe Nicolet. Organiste: Marie-Claire Charpillot. Offrande en faveur de Terre Nouvelle. Dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse de Val Terbi. **Catéchisme cycle III, 11H**: samedi 25 avril, 9h-12h, en route pour le camp, Grain de sel Orvin. En présence des parents à 11h. **Aînés Péry-La Heutte**: mercredi 6 mai,

11h30, repas-rencontre, salle de paroisse, Péry. Inscription nécessaire auprès de Garance Wermeille au 032 485 10 27 ou par WhatsApp au 077 522 82 65. **La Retrouvaille**: visite de la radio RJB à Tavannes jeudi matin 23 avril, rendez-vous à 8h45 sur les places de parc derrière l'école d'Orvin (voir détails et inscriptions dans le communiqué en page 3). **Fruits TerrEspoir**: livraison mercredi 22 avril à Péry, jeudi 23 avril à Orvin. Les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au jeudi 7 mai. Péry: renseignements auprès de Nathalie Boillat, 032 481 13 48. Orvin: renseignements à la laiterie Jeandrevin, 032 358 11 89. **Permanence pour les services funèbres**: 079 724 80 08. En cas de répondeur, déposer un message. **À votre disposition**: visite, temps de discussion ou échange de message, coordonnées ci-après. *Rue du Collège 12, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 11 85 (lundi: 13h-17h30, vendredi: 7h45-11h30), contact@paroisse-rondchatel.ch. Pasteurs: Gilles Bourquin 079 280 20 16, Valérie Gafa 078 218 07 47. Location de salles (Grain de sel et salle de la Cure à Orvin, salle de paroisse à Péry): 032 485 11 85. Catéchisme, cycle I et II: Gilles Bourquin (pasteur) 079 280 20 16, Olivier Jordi (catéchète pro.) 079 372 15 57, cycle III: Valérie Gafa (pasteur) 078 218 07 47, Anne Noverraz (catéchète pro.) 079 852 98 77. www.paroisse-rondchatel.ch.*

■ **TAVANNES** **Stiftung für die Pastoration der deutschsprachigen Reformierten Gottesdienst**: 19.4. um 10 Uhr Péry. **Heimgottesdienste**: 21.4. um 15 Uhr La Colline, 23.4. um 14.30 Uhr Les Lovières. **Begegnungsnachmittag**: Moutier 24.4. um 14.30 Uhr. *Rue du Pasteur Frêne 12, 2710 Tavannes, Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16. Präsident Markus Ruf, 079 676 35 26. Sekretariat 079 795 92 59.*

■ **TRAMELAN** Paroisse réformée **Culte**: dimanche 19 avril, 11h, église. Taxi depuis Tramelan sur appel, prière de s'annoncer le jour même entre 9h et 10h au 079 502 79 63. **Espaces en mouvement**: lundi 20 avril, de 18h30 à 20h, maison de paroisse, rue du Petit-Bâle 25, Tavannes, ateliers de danse africaine et rencontres interculturelles, informations et contact: lucas.goffinet@par8.ch. **Chorale Cantemus**: contacts L. Gerber, 032 487 64 84, lillianegerber1@bluewin.ch ou T. Schmid, 032 487 53 16, pollux.schmid@gmail.com. **Célébrations œcuméniques aux homes**: merci de vous renseigner auprès des secrétariats des homes. *Grand-Rue 146a, 2720 Tramelan, 032 487 48 20. Présidente de paroisse: Évelyne Hiltbrand, jeudi 14h-16h ou sur rendez-vous, evelyne.hiltbrand@par8.ch. Secrétariat: Lorena von Allmen, mardi 9h-11h ou sur rendez-vous, tramelan@par8.ch. Pasteur Caroline Witschi, 076 580 01 06, caroline.witschi@par8.ch. Services funèbres (permanence) 0848 77 88 88. www.par8.ch. @paroissereformeeTramelan.*

Témoins de Jéhovah

■ **SAINT-IMIER** **Réunions de semaine**: mardi à 19h15. Samedi, 17h, discours public et étude de la Tour de Garde. Lors de nos réunions, l'entrée est libre et il n'y a pas de quête. *Rue du Vallon 28, 2610 Saint-Imier, www.jw.org.*



Église de Corgémont: visitedeleglise.ch

COURTELARY

L'œuvre de Hans-Jörg Moning est désormais conservée dans une fondation

Le peintre Hans-Jörg Moning, qui s'est installé à Courtelary il y a 18 ans, a créé une fondation qui aura pour but de préserver le riche stock de ses tableaux et aussi d'aider les artistes professionnels talentueux, mais qui n'ont pas connu le même succès que lui. Visite chez l'artiste, au siège de la nouvelle fondation, établie dans un ancien bâtiment industriel plus que centenaire de Courtelary.

Tout aurait dû se passer autrement. Mais comme le reconnaît l'artiste, la vie écrit souvent d'autres scénarios que ceux que nous avons prévus. Hans-Jörg Moning, âgé de 76 ans, pensait léguer les quelque mille toiles de sa création qui lui restent à son épouse, de 16 ans plus jeune que lui. Seulement voilà, la vie, ou plutôt la mort en a décidé autrement, puisque sa compagne a quitté ce monde plus tôt que lui, emportée par un cancer. « Je me suis alors demandé ce qu'allait devenir les mille œuvres, sans parler de celles que je continue de créer en travaillant chaque jour, que je conserve encore chez moi. Une amie m'a alors conseillé de créer une fondation. Ça n'a pas été une mince affaire, mais après deux ans de démarches, ma fondation est enfin reconnue officiellement ! » se réjouit l'artiste, qui a signé environ 3000 tableaux depuis ses débuts en peinture, il y a 60 ans.

Trois pour une fondation

Pour gérer une fondation, il faut rassembler au minimum trois personnes. La première a rapidement été trouvée à Courtelary même. « Il s'agit de l'entrepreneur Stéphane Bechtel. Quand on est peintre, il est très important d'avoir un imprimeur comme partenaire, car il faut toujours produire de nombreux documents imprimés » explique

Hans-Jörg Moning. Après quelques tentatives infructueuses, c'est finalement l'actuel maire de Saint-Imier, Corentin Jeanneret, qui est devenu le troisième mousquetaire de l'aventure de la Fondation Moning. Là aussi un allié précieux, puisqu'il est juriste et qu'il pourra apporter ses conseils avisés pour assurer la gestion administrative complexe d'une fondation.

Aider les autres artistes

Pour accueillir sa fondation, Hans-Jörg Moning a continué de rénover la maison qui est devenue son lieu de vie, son atelier et désormais aussi un lieu d'exposition, un outil de travail destiné aux curateurs d'expositions et un dépôt pour ses propres œuvres.

Parce que le second but de la nouvelle fondation est de donner un coup de pouce aux artistes professionnels qui seront sélectionnés par la fondation, en leur donnant la possibilité d'exposer leurs œuvres dans l'espace aménagé à cet effet dans le sous-sol du bâtiment. « Idéalement, nous devrions accueillir six expositions par année. Cette année, nous allons déjà organiser trois expositions : celle du peintre bernois Roberto Converio, du 5 au 28 juin, puis celle de l'artiste soleuroise Barbara Freiburghaus en septembre, et enfin celle du Tramelot



L'ancienne usine qui abrite la nouvelle Fondation Moning à Courtelary servira de lieu d'exposition, mais aussi de dépôt pour quelque mille toiles de l'artiste Hans-Jörg Moning



Jean Pierre Béguelin en octobre » annonce Hans-Jörg Moning.

Un atout pour Courtelary

Sous le toit, un grand espace a été entièrement rénové. Il est destiné en premier lieu à permettre à des curateurs d'expositions de faire des essais d'accrochage. Mais cette vaste pièce boisée et chaleureuse pourrait aussi servir de décor à des manifestations culturelles de tous genres. « J'ai déjà des idées, mais nous allons y aller pas à pas, maintenant que la fondation existe enfin. Je voudrais que toute ma maison devienne un lieu de rencontre et d'échange, qui devrait attirer les gens à Courtelary. J'aimerais aussi proposer des stages aux artistes qui voudraient découvrir la technique très particulière de la peinture à l'huile » prévoit Hans-Jörg Moning.

L'amour de l'huile

Après s'être essayé à de nombreuses techniques, c'est finalement la peinture

à l'huile et sa maîtrise par les grands maîtres de la Renaissance italienne qui l'a séduit. Il lui a fallu plus de dix ans pour se sentir à l'aise dans l'utilisation de cette technique, qui demande un long temps de réalisation, comme l'explique le peintre de Courtelary : « pour un grand format, je passe en général en tout cas trois mois sur une toile. C'est de l'art, bien sûr, mais c'est avant tout un artisanat. Et j'aimerais pouvoir transmettre ce savoir-faire à d'autres. »

Les visiteurs de la maison de la fondation pourront bien sûr aussi contempler quelques tableaux du maître des lieux, même si la fondation ne vendra pas ses toiles. Ce n'est qu'après le décès de l'artiste qu'elles pourront éventuellement être écoulées sur le marché de l'art. Mais pour l'instant, Hans-Jörg Moning se porte à merveille et peint chaque jour, accompagné par sa chatte Lily, qui le suit dans tous ses déplacements dans tous les recoins de sa demeure au bord de la Suze. ■ TL

COURTELARY

Avis de travaux

Le long de la route direction le Piémont, sécurisation par minage

En accord avec la commune et conformément à sa demande, l'entreprise Abat.Tech Sàrl informe la population qu'elle procédera à des travaux de sécurisation consistant en la destruction par minage d'un bloc rocheux instable situé sur la Montagne du Droit, le long de la route en direction du Piémont. Ces travaux se dérouleront du 20 au 22 avril, sous réserve des conditions météorologiques.

Pour des raisons de sécurité, l'accès au chemin sera temporairement interdit lors des opérations de minage ainsi que durant la remise en état de la voie. Les riverains et usagers seront invités à emprunter un itinéraire alternatif pendant cette période. Une

signalisation appropriée sera mise en place afin d'indiquer les restrictions d'accès et une sentinelle afin de bloquer tout accès au site.

Pour de plus amples informations, merci de vous adresser à la commune. Nous remercions les usagers pour leur compréhension et les prions de ne pas s'inquiéter des détonations liées aux travaux. ■ MD



Objets encombrants non combustibles

Une récolte des objets non combustibles est organisée le jeudi 23 avril de 8 h à 12 h, et de 13 h 15 à 17 h.

Les personnes sont invitées à venir déposer leurs objets dans la benne spéciale déposée sur le site de l'Ecopoint et contre paiement des émoluments suivants :

- pneu voiture (avec jante) : 20 francs
- pneu voiture (sans jante) : 15 francs
- pneu tracteur : 60 francs
- batterie : 10 francs

L'encaissement sera effectué directement sur place.

Les appareils électroniques de bureau, d'informatique et de télécommunication ainsi que l'électronique grand public (téléviseurs, radios, etc.) sont repris sans frais (organisation Swico).

Les frigos, congélateurs, cuisinières et machines à laver sont également éliminés sans frais (organisation S.EN.S).

Une benne pour la récupération des objets inertes issus des ménages privés uniquement sera également mise à disposition. ■ CM

Service de la voirie, 079 381 68 60



AVIS MORTUAIRE

Le club équestre de Tramelan
annonce avec une grande tristesse le décès de

**Monsieur
François Kohli**

président d'honneur de la société.

Il adresse à sa famille ses plus sincères condoléances.

AVIS MORTUAIRE

*« Je suis partie en silence,
sans vouloir troubler vos cœurs.
J'ai gardé mes peines comme un secret
pour ne vous laisser que la douceur
de mes souvenirs. »*

Ses parents: Ruth et Bernard Gerber-Kunze
Sa sœur: Dounia et Michel Chervet-Gerber
Son neveu: Cyril et Fanny Gerber et leur fille Marion
Sa nièce: Maurine Chervet et son ami Alexandre
Son oncle: Yves Aviolat et famille
ainsi que les familles parentes et alliées ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Antje Kunze

leur chère fille, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie qui s'en est allée après avoir mené un long combat contre la maladie avec une force et un courage admirable dans sa 64^e année.

Sonceboz, le 12 avril 2026

Adresse de la famille: Dounia Chervet
Les Gros Clos 7
2607 Cortébert

Selon le désir de la défunte, le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part

REMERCIEMENTS

Il nous est impossible de répondre personnellement aux nombreuses marques de sympathie qui nous ont été témoignées lors du décès de

**Monsieur
Bertrand Barras**

Puissiez-vous, chacun et chacune, parents, familles, amis proches et moins proches, recevoir ici notre MERCI.

Merci pour votre présence, merci pour vos paroles.

Courtelary, avril 2026

REMERCIEMENTS

Tu resteras à jamais dans nos cœurs



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressées lors du décès de

**Monsieur
Fritz Fankhauser**

la famille est dans l'incapacité de répondre personnellement à chaque personne, mais elle remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leurs présences, leurs messages, leurs dons et leurs envois de fleurs, l'ont entourée dans la peine.

Elle adresse à chacun et chacune sa profonde reconnaissance.

Merci également à celles et ceux qui, de près ou de loin, avaient gardé le contact avec Fritz.

La famille remercie en particulier le pasteur M. Philippe Nicolet pour ses paroles réconfortantes, la chorale Chandor d'Orvin et la Chorale ouvrière de Tramelan pour leurs présences et leurs soutiens.

Avril 2026, Dominique et Kristel

AVIS MORTUAIRE

*Il a passé au milieu de nous,
simple, souriant et bon.
Que ton repos soit doux comme
ton cœur fut bon.*

Son épouse: Christine Kohli-Lenz
Ses filles: Priska Kohli
Catherine Kohli
Sandrine et Yann Vuilleumier-Kohli

Son beau-frère: Henri Schlupe et famille
ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
François Kohli**

leur cher époux, papa, beau-papa, beau-frère, oncle, parent et ami qui s'est endormi paisiblement dans sa 82^e année, après une courte hospitalisation.

Les Reussilles, le 13 avril 2026

Adresse de la famille: Christine Kohli
Les Gérinnes 10
2722 Les Reussilles

Selon le désir du défunt, le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part

Réclame

POMPES FUNÈBRES
Jour et nuit
NIGGLI
Responsable Nicolas Bürgi
Chambres mortuaires et salle de cérémonie
Saint-Imier • 032 941 27 55 • www.pf-niggli.ch



Comptes 2025

Un excellent résultat financier

Lors de la prochaine assemblée municipale, les citoyens seront informés des résultats financiers de la commune pour l'année 2025, lesquels affichent un excédent de revenus de 681 043 fr. 19 au compte global et de 707 198 fr. 99 au compte général, sur un budget d'environ 8 millions de francs.

Le Conseil municipal se déclare satisfait de ce bon résultat, principalement attribué à une hausse de 17,23 % des impôts sur le revenu des personnes physiques et de 40,79 % pour ceux des personnes morales. Les impôts des frontaliers ont rapporté environ 744 000 francs, dépassant largement les prévisions. Cependant, cette tendance semble s'infléchir pour l'année en cours.

Grâce à ces résultats, la commune peut désormais envisager plus sereinement le financement de ses investissements présents et futurs, tels que la rénovation de la halle de gymnastique, sans recourir à une augmentation de la quotité.

Plusieurs investissements, tels que les travaux du Bez, l'embellissement de la Combe-Grède et le remplacement de la station d'accélération ayant pris du retard, les premiers amortissements, initialement prévus en 2025, sont reportés en 2026, ce qui a engendré une diminution des charges dans le compte de résultat.

Tâches autofinancées

Les trois services autofinancés ont généré un excédent de charges global de 26 155 fr. 80. Plus précisément, le

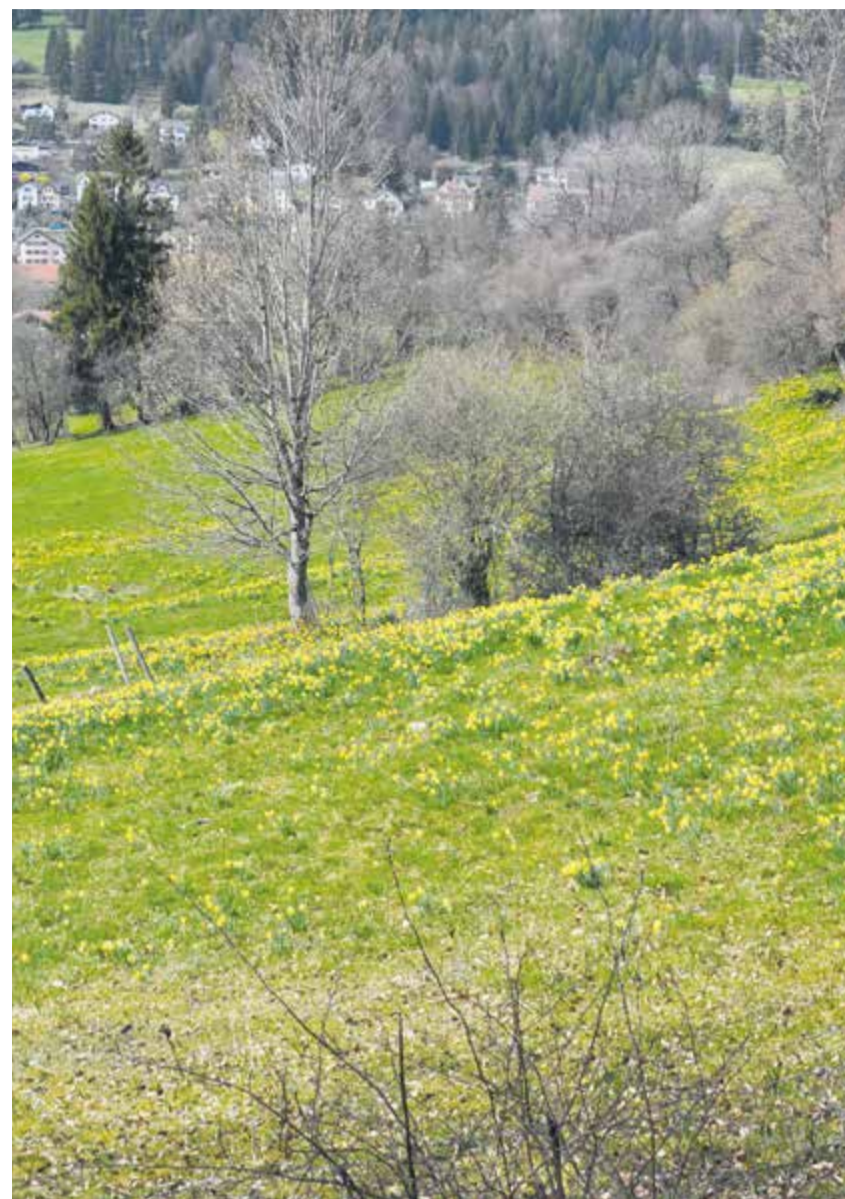
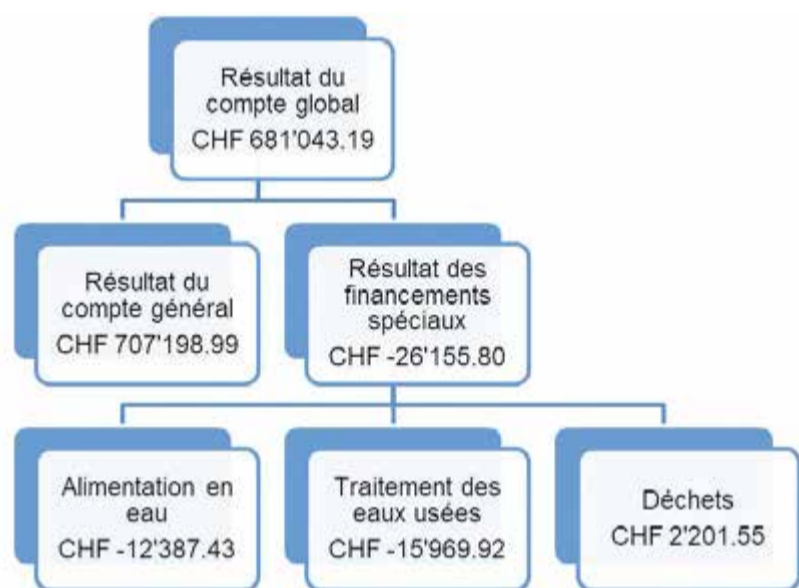
secteur de l'alimentation en eau a enregistré un excédent de 12 387 fr. 43, le traitement des eaux usées un excédent de 15 969 fr.92. La gestion des déchets boucle avec un excédent de revenus de 2 201 fr. 55. Globalement, les revenus issus des taxes ont été inférieurs aux prévisions.

Investissements et réduction de l'endettement

Le bon résultat de 2025 a permis à la commune de disposer de liquidités suffisantes pour rembourser ponctuellement ses emprunts liés à la rénovation du collège. Les subventions cantonales allouées au projet du Bez faciliteront également le remboursement d'une partie importante de l'emprunt contracté pour financer cette opération. Le Conseil municipal espère ainsi réduire le niveau d'endettement.

Une présentation détaillée des comptes est disponible au bureau communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune à l'adresse suivante: www.villeret.ch/Autorites-politique/Assemblee-communale, ou via le lien direct: www.villeret.ch/fr/Autorites-politiques/Assemblees-communales/Ordre-du-jour-de-la-prochaine-assemblee/Assemblees-2026.html.

Le Conseil municipal remercie M^{me} Uva, administratrice des finances, pour la gestion rigoureuse des comptes. En conclusion, l'organe exécutif recommande à l'unanimité à l'assemblée municipale l'adoption des comptes 2025. ■ CM



SUVA

Tiques : déclarations d'accidents en hausse depuis des années

La hausse des températures marque le début de la saison des tiques. Les données des assureurs-accidents montrent une tendance claire: le nombre de piqûres de tiques déclarées a nettement augmenté ces dernières années. C'est le bon moment pour se protéger.

Très répandues en Suisse, les tiques se rencontrent aujourd'hui dans un nombre croissant de régions et tout le pays est désormais considéré comme

une zone à risque. Depuis 2005, le nombre de piqûres de tiques déclarées a nettement augmenté: entre 2005 et 2009, environ 9000 piqûres de tiques par an ont été déclarées en tant qu'accidents. Entre 2020 et 2024, on en recensait déjà plus de 14 000.

Tiques actives toujours plus longtemps

Il n'existe plus vraiment de *haute saison* dans le sens classique du terme.

Avec le réchauffement climatique, les tiques peuvent être actives pendant presque toute l'année en Suisse. Si l'hiver est doux, elles redeviennent actives plus tôt et restent plus longtemps à la recherche de nourriture.

L'information complète est disponible sur le site de la suva.

■ SP www.suva.ch



Photo: Keystone



Mise à ban des champs

Rappelons que les champs et prés, cultivés ou non, sont totalement mis à ban depuis le 1^{er} avril. Il est dès lors interdit d'y pénétrer, que ce soit à pied, à cheval ou au moyen de n'importe quel autre moyen de locomotion. Il est formellement interdit également d'y lâcher des animaux tels que chiens ou volailles. Par ailleurs, les propriétaires de chiens sont instamment priés de ramasser les déjections de leurs animaux, où

qu'elles soient déposées, aussi bien dans le village qu'à l'extérieur, et de les éliminer par les poubelles ad hoc ou les sacs officiels de déchets ménagers. La population et les visiteurs sont remerciés par avance de se plier à cette législation et de marquer ainsi leur respect envers la propriété d'autrui d'une part, l'espace public d'autre part.

■ CM

Commission

Suite à la démission de Alfred Wenger, Stéphane Berger a été nommé en tant que membre de la commission des constructions. ■ CM

Autorisation

Le Conseil municipal autorise les organisateurs du SunTrail à emprunter le secteur du Sergent/Mont-Crosin, le samedi 9 mai. ■ CM

Délégations

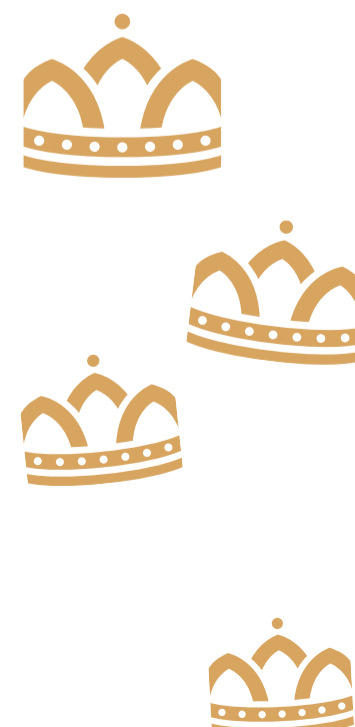
Dave von Kaenel participera à l'assemblée des délégués du Syndicat scolaire Courtelary-Cormoret-Villeret, le mercredi 6 mai à Courtelary.

Raphaël Torreggiani représentera la commune à l'assemblée générale de l'École de musique du Jura bernois, le jeudi 7 mai à Saint-Imier. ■ CM

Analyse de l'eau

Voici les résultats du dernier rapport d'analyse réalisé par RuferLab, suite à notre prélèvement du 23 mars au réservoir Les Toulères: température 7,4° C; *Escherichia coli*/germe(s)/100 ml: 0; entérocoques/germe(s)/100 ml: 0; germes aérobies/germe(s)/ml: 0. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni *Escherichia coli*, ni entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml.

■ CM



Le Forum de la santé, c'est demain!

Parlons santé dès samedi 18 avril, à la Salle de spectacle de Saint-Imier! Il n'y a que l'embaras du choix: en écoutant une conférence, en visitant les différents stands d'exposants, un peu plus activement en participant à un atelier, ou simplement en passant un moment convivial.



Vous savez que le sport est bon pour la santé. Oui, mais de quelle manière? Vous ne vous sentez vraiment pas bien. Est-ce que je consulte immédiatement ou le pharmacien peut déjà faire quelque chose pour moi ou je serre les dents? Vous avez de la peine à la maison. Avez-vous déjà pensé aux prestations à domicile ou aux moyens auxiliaires vous

permettant de vivre chez vous une vie plus confortable?

Ou plus simplement, vous avez envie de vivre une petite expérience de yoga, d'hypnose ou sauver un mannequin d'une mort atroce en portant les premiers secours? Alors, rendez-vous samedi 18 et dimanche 19 avril dès 9h. Le Forum de la Santé est ouvert le samedi jusqu'à 17h et le dimanche jusqu'à 16h.

Programme des conférences

Samedi et dimanche à 9 h 30: Oscar Burillo, la santé par le sport; samedi et dimanche à 10 h: Mélanie Kernen, la réflexothérapie, qu'est-ce que c'est; samedi et dimanche à 10 h 30, D^r Jonathan Charbonnier, quand consulter, quand relativiser; samedi à 11 h: Mylène Crevoisier, hygiène dentaire: on est à côté de la

plaque!; dimanche à 11 h: D^{re} Tinbite Argaw, automédication et pharmacie de maison; samedi et dimanche à 11 h 30: D^{re} Cherifa Zemzami, anxiété et angoisses; samedi à 13 h: Team pharmacie Hugo Figueiredo, Automédication et pharmacie à domicile; dimanche à 13 h: Hugo Figueiredo, consultation pharmaceutique; samedi et dimanche à 13 h 30: D^r Jason Acosta, quand le poids pèse sur la santé; samedi et dimanche à 14 h: Gori Rayan, démythification de l'hypnose; samedi et dimanche à 14 h 30: D^r Enrico De Antoni, la Fièvre; samedi et dimanche à 15 h: Audrey Nikles, prévention, soins, rôle des infirmières à domicile; dimanche à 15 h 30: Mylène Crevoisier, hygiène dentaire: on est à côté de la plaque!

■ CM



Programme détaillé sous:
[www.saint-imier.ch/
forum-de-la-sante/](http://www.saint-imier.ch/forum-de-la-sante/)

Nonagénaire

Le 31 mars, Étienne Geiser, conseiller municipal et Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus à la rue de la Clef 36 pour célébrer le 90^e anniversaire de Claude Rüfli.

Les représentants des autorités ont eu le plaisir de lui remettre l'attention destinée aux nonagénaires. ■ CM

Représentation du Conseil municipal

Le 16 avril, Étienne Geiser a pris part à l'assemblée générale extraordinaire de la société Funiculaire Saint-Imier – Mont-Soleil SA, à Mont-Soleil. ■ CM



Deux nouveaux visages

Le 1^{er} avril, deux nouvelles collaboratrices ont débuté leur emploi au sein de la Municipalité. Il s'agit d'Adine Kimani en tant que collaboratrice administrative, à 50%, à l'agence AVS et de Sarah Meshale en tant que travailleuse sociale en milieu scolaire, à 80%. Le Conseil municipal se réjouit de collaborer avec elles et leur souhaite la bienvenue, plein succès et beaucoup de plaisir dans leurs nouvelles fonctions. ■ CM



Adine Kimani



Sarah Meshale

Montagne du Droit: début des travaux de sécurisation secteur A

La Municipalité en collaboration avec le bureau spécialisé Impuls AG, le bureau EcoEng SA, l'entreprise forestière Domont et l'entreprise Huguélet génie civil SA procèdent depuis le 13 avril aux travaux de construction d'une digue contre les chutes de pierres afin de protéger des habitations situées sur le versant nord du vallon.

La construction de ce type d'ouvrage découle des obligations qui incombent à la Municipalité lorsque des habitations sont situées dans une zone de dangers rouge.

Ainsi, après avoir procédé à la pose des filets dans le secteur C dans le courant du printemps 2025 et entrepris la construction d'une digue dans le secteur A, les travaux, au bénéfice d'un permis de construire entré en force, vont pouvoir débuter cet été dans le secteur A.

Pendant toute la durée des travaux, des perturbations sont attendues; un balisage de circonstance sera mis en place et chacun est prié de s'y conformer. Il est demandé aux promeneurs et aux curieux de ne pas s'approcher à proximité directe du chantier pour

des raisons de sécurité évidentes; la prudence et les égards restent de mise à l'approche du chantier, afin d'éviter tout accident.

Il n'est pas prévu de perturbations pour le voisinage qui devrait être en tout temps en mesure d'accéder à leur habitation. Des perturbations temporaires restent possibles. Les riverains seront informés en amont et il leur sera recommandé de prendre leurs dispositions en conséquence.

■ CM

HÔPITAL DES DOUDOUS DU FORUM SANTÉ

Un stand pour soigner les doudous

Samedi 18 et dimanche 19 avril, nous aurons un stand pour soigner les petits amis de vos enfants. Si votre doudou, votre poupée ou votre peluche préférée a un problème de santé, nous ferons tout notre possible pour les soigner, ou mieux, les guérir.

Venez consulter, une personne compétente sera à votre écoute pour tout problème.

À ce week-end à la Salle de spectacle de Saint-Imier.

Des infirmières bénévoles et très motivées. ■ AUDREY, MARIE, MARIE-FRANCE



ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-IMIER

Réservez-leur un bon accueil

Durant la période du 20 au 24 avril, les élèves de la 5^e à la 8^e Harmos de l'École primaire de Saint-Imier effectueront la collecte traditionnelle en faveur des camps de l'Association ACV Beau Soleil.

La formule de collecte, qui a remporté un franc succès ces années passées, continuera à vous offrir tous ses avantages: les donateurs auront la chance de participer à un concours permettant de gagner des prix offerts par l'Association Aigle-Leysin-Col des Mosses et l'ACV.

Nous vous remercions par avance de soutenir cette action et de réserver un bon accueil à nos jeunes vendeuses et vendeurs.

■ ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-IMIER



RÉSEAU DE L'ARC

Une pédiatrie modernisée à découvrir lors d'une journée portes ouvertes

Récemment rénovée, la pédiatrie de l'Hôpital de Saint-Imier ouvre ses portes au public le samedi 25 avril. Cette journée permettra aux visiteurs de découvrir les nouveaux espaces, de rencontrer les équipes médicales et de s'informer sur les prestations dédiées aux enfants et aux adolescents, notamment au travers de stands thématiques.

Les locaux de pédiatrie ont été agrandis au début de cette année afin d'accueillir des salles de consultation de suivi ainsi qu'un cabinet de pédopsychiatrie. Ces nouvelles installations offrent un cadre moderne et confortable aux jeunes patients et à leurs familles, avec des espaces lumineux et accueillants.

Cette transformation s'inscrit dans la démarche de modernisation continue du Réseau de l'Arc, visant à optimiser l'expérience des patients et de leurs proches, tout en renforçant l'offre médicale pour la population de la région: «l'objectif est de garantir un accès rapide et continu aux soins pédiatriques, sans que les familles aient à se déplacer loin», souligne D^r Faouzi Benabdemelek, médecin-chef en pédiatrie à l'Hôpital de Saint-Imier.

À l'occasion de cette journée, le public est invité à découvrir ces nouveaux locaux et à échanger avec les équipes médicales. Les spécialistes présents répondront aux questions, présenteront les prestations disponibles pour accompagner les enfants et les adolescents dans leur développement et prodigueront des conseils en pédiatrie, pédopsychiatrie, périnatalité et psychomotricité, sur différents stands.

Informations pratiques

- Date: samedi 25 avril
- Heure: 10h-14h
- Lieu: Hôpital de Saint-Imier, Les Fontenayes 17, 2610 Saint-Imier

À propos du Réseau de l'Arc

Établissement de proximité, bien ancré dans la région, Réseau de l'Arc SA comprend deux sites hospitaliers

à Moutier et à Saint-Imier et sept Centres Médicaux. Un réseau d'ambulances, deux EMS, deux Instituts de radiologie, un centre de thérapies physiques et cognitives et un service d'hospitalisation à domicile complètent ces prestations. S'appuyant sur des compétences multidisciplinaires au service des patients, le Réseau de l'Arc offre des activités à haute valeur ajoutée. Comptant près de 1300 collaborateurs, il couvre les besoins médicaux-hospitaliers d'une population d'environ 80 000 habitants. Avec son projet VIVA, le Réseau de l'Arc est devenu la première organisation entièrement intégrée de Suisse. Le plan de santé VIVA est aujourd'hui disponible pour une grande partie des habitants de l'Arc jurassien.

■ RÉSEAU DE L'ARC

SAINT-IMIER

Mus'En'Si fait vibrer le printemps

Les jeunes de Mus'En'Si montent sur scène le samedi 25 avril pour un concert dynamique et accessible à tous, entre plaisir de jouer, diversité musicale et esprit de partage

Les jeunes musiciens de Mus'En'Si organisent leur concert de printemps et vous donnent rendez-vous le samedi 25 avril à 20 h à la salle Saint-Georges à Saint-Imier

L'ensemble Mus'En'Si, fondé en 2018 est constitué d'une quinzaine de musiciennes et musiciens âgés de 11 à 19 ans et jouant des instruments à vent et percussions sous la direction de Rosario Rizzo. Ils proposeront un répertoire varié et accessible à tous, reflétant leur dynamisme et leur plaisir de jouer ensemble. Composé de musiques de films, de hits de la pop et de quelques classiques bien choisis, le programme saura certainement vous divertir!

À cette occasion, le Corps de musique de Saint-Imier est invité et

présentera, sous la direction d'Yvan Tschopp, les deux morceaux qu'il interprétera lors de la Fête fédérale de musique à Biemme en mai, offrant ainsi un avant-goût de cette importante échéance. « La Fête Fédérale est une chance formidable qui nous est donnée d'œuvrer à la création de nouvelles pièces de compositeurs suisses de grand talent. » explique Yvan Tschopp au sujet de la pièce imposée de 2^e catégorie Harmonie, *Endless Peace* de Pierre-Étienne Sagnol. C'est une œuvre exigeante pour les interprètes, mais fascinante à l'écoute et d'une très grande beauté.

Le concert se veut convivial et ouvert à tous les publics. L'entrée est libre, vous serez invités à soutenir l'ensemble par une collecte à la sortie. ■ MPE



SONVILIER
AVIS COMMUNAUX



Fermeture

Le bureau communal sera fermé pour raison de formation le mercredi 6 mai. Nous vous remercions de votre compréhension. ■ CM



CLUB DES AÎNÉS DE SONVILIER

Après-midi récréatif

C'est avec un immense plaisir que nous invitons les aînés de Sonvilier et d'ailleurs à un après-midi récréatif, mardi 28 avril à 14 h à la Maison de Paroisse.

Monsieur Bovay présentera un magnifique documentaire. Après la projection, une petite collation sera offerte.

Demande éventuelle de taxi jusqu'au samedi 25 avril auprès de Raymonde Theurillat au 032 940 14 66.

Bienvenue à toutes et à tous.

Majestueuses Dolomites

Les Dolomites sont d'imposantes montagnes dont les parois escarpées et inaccessibles offrent un spectacle éblouissant. De nombreuses balades sont à faire dans les très beaux parcs naturels du massif. Situées non loin de la frontière avec l'Autriche, les



Les Dolomites

Dolomites s'étendent sur deux régions: le Trentin-Haut-Adige (le Tyrol du Sud) et la Vénétie.

Le Trentin-Haut-Adige ou Trentin-Tyrol du Sud est une région autonome d'Italie septentrionale comptant plus d'un million d'habitants. On y parle italien et allemand de façon indifférente, ce qui pose parfois quelques soucis

de lecture de directions routières. Par exemples: Adige - Etsch, Bolzano - Bozen, Sankt-Ulrich - Ortisei, Welschnofen - Nova Levante, etc.

Le ladin, proche du romanche, est encore parlé dans les vallées entourant Cortina d'Ampezzo.

Nous visiterons trois régions bien différentes

La vallée du Haut-Adige proprement dite, caractérisée par ses églises romanes et ses immenses vergers de pommiers.

Merano et Bolzano entourés de nombreux châteaux souvent transformés en musées, dont l'un des plus célèbres est le Messner Mountain Museums.

Les vallées Val Gardena et Val d'Ega pour admirer de près ces sommets étonnants par de merveilleuses randonnées. ■ L'ÉQUIPE D'ANIMATION

LA FERRIÈRE

Passage de témoin à la tête du syndicat d'élevage bovin

Réuni en assemblée générale à Renan, le Syndicat d'élevage bovin de La Ferrière a procédé à plusieurs changements au sein de son comité, marqués par des départs salués et une nouvelle présidence assurant la continuité de l'engagement

Réuni en assemblée générale à Renan, à la Métairie de la Gentiane, le Syndicat d'élevage bovin de La Ferrière a vécu une soirée marquée par plusieurs changements importants au sein de son comité, dans une ambiance à la fois conviviale et empreinte de reconnaissance.

Après huit années de présidence et deux mandats menés avec engagement, Christian Tschanz a décidé de remettre sa fonction. Très investi durant son mandat, notamment dans la préparation du jubilé des 75 ans en 2024, il a relevé avoir exercé le plus beau poste de son parcours, non sans émotion.

Pour lui succéder, l'assemblée a élu Rudy Bühler, jusqu'ici vice-président, assurant ainsi une continuité dans la conduite des affaires du syndicat.

Le comité enregistre également le départ de Thomas Berger après 23 années d'engagement comme vice-président d'abord puis secrétaire. Son investissement de longue date a été salué à sa juste valeur. Les deux sortants sont remplacés par Damien Reinhardt et Vincent Zahnd.

Les deux membres quittant le comité ont été chaleureusement



De gauche à droite: Rudy Bühler, Christian Tschanz, Thomas Berger, Vincent Zahnd et Damien Reinhardt

remerciés et honorés par la remise d'une planchette gravée d'une vache issue de leur écurie respective, en témoignage de reconnaissance pour leur travail et leur fidélité.

Sur le plan financier, les comptes du syndicat sont sains, témoignant d'une gestion rigoureuse et d'une structure solide. Lors de son rapport, le président a notamment relevé et félicité les nombreuses participations fructueuses aux expositions régionales et nationales permettant une belle vitrine pour le syndicat. En effet les différents titres

obtenus dans les sections Simmental et Swiss Fleckvieh démontrent que ces races à deux fins sont un atout majeur de l'effort d'élevage effectué à la Ferrière.

Enfin, le prochain rendez-vous important est d'ores et déjà fixé: le concours du syndicat se tiendra le 18 avril à 9 h 30 à la Combe du Pélu, un moment fort de la vie agricole régionale et du syndicat.

■ SYNDICAT D'ÉLEVAGE BOVIN DE LA FERRIÈRE PAR SON PRÉSIDENT SORTANT CHRISTIAN TSCHANZ

MEMOIRES D'ICI

Souvenir de La Ferrière : Café-Restaurant du Sapin



Carte postale éditée à La Chaux-de-Fonds par G. Dubois

Au début du 20^e siècle, la vie du village s'organise autour de lieux populaires: l'épicerie-mercerie E. Eggimann et le restaurant du Sapin.

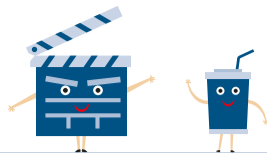
On s'y retrouve pour échanger les nouvelles, débattre des affaires, du temps et refaire le monde dans une atmosphère chaleureuse et animée.

En arrière-plan, le bâtiment de l'école se dresse fièrement, symbole discret, mais essentiel du savoir et de l'avenir du village.

Photo: © Mémoires d'Ici, Fonds Pierre-Eric Bilat

Centre de recherche et de documentation du Jura bernois

En salles



Programme et réservations



AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

SUPER MARIO GALAXY LE FILM

VENDREDI 17 AVRIL, 15 H
SAMEDI 18 AVRIL, 10 H
DIMANCHE 19 AVRIL, 14 H
De Aaron Horvath, Michael Jelenic. Inspiré de l'univers du célèbre jeu Super Mario Bros. Ce film est la suite de *Super Mario Bros. Le film*, le premier film qui, sorti en 2023, avait totalisé plus de 1,3 milliard de dollars de recettes dans le monde. Les deux films sont produits par Chris Meledandri pour Illumination et Shigeru Miyamoto pour Nintendo. *Un film tout mignon avec des personnages attachants ! Les animations sont incroyables. Un super moment de cinéma à vivre en famille !* Durée 1h 38, âge 6 ans, français.

I SWEAR (PLUS FORT QUE MOI)

VENDREDI 17 AVRIL, 18 H
DIMANCHE 19 AVRIL, 20 H
De Kirk Jones avec Peter Mullan, Shirley Henderson. Dans les années 1980, John Davidson grandit avec le syndrome de Gilles de la Tourette, une pathologie encore largement méconnue. Entre incompréhension, stigmatisation et détermination, son parcours d'abord semé d'embûches se transforme en combat pour être reconnu tel qu'il est, au-delà des préjugés. *I Swear résonne comme un film feel-good en forme d'appel à l'intégration ! Un numéro équilibré dont le cinéma anglais a le secret ! Un grand huit sensible !* Durée 2h 01, âge 12 ans, vo s.t.

JUSTE UNE ILLUSION

VENDREDI 17 AVRIL, 20 H 30
SAMEDI 18 AVRIL, 20 H 30
DIMANCHE 19 AVRIL, 17 H
De Eric Toledano avec Camille Cottin, Louis Garrel, Pierre Lottin. Nous sommes en 1985, Vincent, bientôt 13 ans, vit en banlieue parisienne dans une famille de la classe moyenne, entre un grand frère distant et des parents en conflit permanent. Alors qu'il n'est déjà plus un enfant et qu'il n'est pas encore un adulte nous allons partager ses questions et ses doutes sur l'identité, l'amitié, la famille, la religion, le désir et les premiers élans amoureux. *Une comédie sur cette période de l'enfance où l'espoir de changer le monde n'était pas juste une illusion...* Durée 1h 55, âge 10 ans, français.

L'ENFANT DU DÉSERT

SAMEDI 18 AVRIL, 14 H
DIMANCHE 19 AVRIL, 10 H
De Gilles de Maistre avec Nahel Tran, Nahil Bouazzaoui, Kev Adams. Une jeune fille de 12 ans, Sun, découvre que le récit de l'enfant autruche perdu dans le désert que lui raconte son grand-père depuis qu'elle est petite n'est pas un conte, mais bien une histoire vraie. Face à ce mystère, assoiffée de réponses, elle part dans le désert du Sahara à la recherche de la vérité : qui était véritablement son grand-père et qui était ce petit garçon ?

Elle découvre alors l'incroyable histoire d'Hadara, le petit enfant de tribu élevé par des autruches dans l'immensité saharienne. L'histoire vraie et incroyable d'Hadara, un enfant nomade perdu par sa famille à l'âge de 2 ans dans une tempête de sable dans le désert et recueilli et élevé par un couple d'autruches. *Une histoire de survie exceptionnelle pleine d'émotions, entre mythe et réalité !* Durée 1h 31, âge 6 ans, français.

LA BEAUTÉ DE L'ÂNE

SAMEDI 18 AVRIL, 18 H
MARDI 21 AVRIL, 18 H
De Dea Gjinovci. Après soixante ans d'exil, Asllan revient avec Dea à Makermal, village kosovar de son enfance, pour raviver des souvenirs effacés par la guerre. Entre réminiscences joyeuses et révélations douloureuses, père et fille affrontent la disparition d'une figure maternelle et les blessures d'une communauté. *Un documentaire juste et émouvant qui revient sur le drame qui a poussé le père de la cinéaste à l'exil en Suisse ! Il mêle habilement souvenirs, récit de la guerre, reconstruction et guérison !* Durée 1h 15, âge 16 ans, français.

LES RAYONS ET LES OMBRES

LUNDI 20 AVRIL, 19 H
De Xavier Giannoli avec Jean Dujardin, Nastya Golubeva Carax, August Diehl. Jean et Otto, un homme de presse français et un jeune francophile allemand, se battent pour la paix en Europe. La fille de Jean, Corinne, démarre une brillante carrière d'actrice de cinéma. Mais la guerre éclate et la France est occupée. Les deux amis ont un rôle majeur dans cette nouvelle France. Jean trouve la stature d'un grand patron de presse, ardent promoteur de la Collaboration avec l'occupant, Otto devient l'ambassadeur du Reich à Paris. *Un film fort, hors normes, un chef-d'œuvre. Un des très grands films de l'année !* Durée 3h 15, âge 14 ans, français.

DEVENIR PAYSAN

MARDI 21 AVRIL, 20 H
EN PRÉSENCE DE LA RÉALISATRICE
De Alexia Tissières. Deux à trois fermes disparaissent chaque jour en Suisse, faute de relève. Léonard, fils de médecins et diplômé HEC, décide de devenir paysan. Entre les difficultés de l'accès à la terre et la confrontation de ses idéaux, son rêve se heurte pourtant à la réalité. À travers ses rencontres avec des chercheurs, des agriculteurs et d'autres néopaysans, Léonard explore un monde en transition. Devenir paysan souligne la nécessité d'un dialogue ville-campagne et du renouvellement de la profession agricole, tant pour des motifs écologiques que sociaux. *Le film met en lumière les difficultés d'accès à la terre pour les néopaysans et interroge la relève agricole, tout en offrant une réflexion sincère sur le retour à la terre !* Durée 1h 30, âge 16 ans, français.



Juste une illusion, photo: procinema.ch, © Pathé Films AG

SILENT FRIEND

MERCREDI 22 AVRIL, 17 H 30
De Ildikó Enyedi avec Tony Leung Chiu-Wai, Luna Wedler, Léa Seydoux. Dans un jardin botanique, un arbre veille et observe, témoin patient des siècles. En 1908, il suit Grete, qui lutte pour exister dans un milieu qui l'ignore. Dans les années 70, il voit Hannes s'éveiller à l'amour et au monde des plantes. Aujourd'hui, le vieil arbre parle avec Tony dans son langage secret. Autour de lui, certains se cherchent, d'autres se rencontrent. Lui demeure, ami silencieux, dans un temps plus vaste que le leur. Un projet d'une originalité folle, autour d'un arbre témoin de la communication entre humain. *D'une fascinante beauté et d'une étrange tonalité.* Durée 2h 28, âge 10 ans, vo s.t.

MICHAEL

MERCREDI 22 AVRIL, 20 H 30
JEUDI 23 AVRIL, 17 H 45 **VOST**
JEUDI 23 AVRIL, 20 H 15
De Antoine Fuqua avec Jaafar Jackson, Colman Domingo, Nia Long. Le film raconte l'histoire de Michael Jackson au-delà de la musique, depuis la découverte d'un talent hors du commun en tant que leader des Jackson Five, jusqu'à l'artiste visionnaire dont l'ambition créative a alimenté une quête incessante pour devenir le plus grand artiste au monde. Michael est d'une intelligence rare et dépasse le simple sujet de la pédophilie. Son héritage artistique colossal cohabite avec des controverses qui continuent de diviser l'opinion publique ! Durée 2h 07, âge 6 ans, français, vo s.t.

CHERS PARENTS

JEUDI 23 AVRIL, 14 H 30
CINÉ APRÈS-MIDI
De Emmanuel Patron avec André Dussollier, Pauline Clement, Arnaud Ducret. Quand Alice et Vincent Gauthier convoquent en urgence leurs trois enfants, la fratrie débarque affolée craignant le pire... mais, bonne nouvelle, leurs parents ont en fait touché le Jackpot ! Le problème : ils ne comptent pas leur donner un centime. Une comédie intelligente sur le rapport à l'argent ! Des beaux moments de cinéma ! Durée 1h 26, âge 8 ans, français.

AU ROYAL À TAVANNES

COMPOSTELLE

VENDREDI 17 AVRIL, 17 H
DIMANCHE 19 AVRIL, 20 H
MARDI 21 AVRIL, 20 H
De Yann Samuell avec Alexandra Lamy, Julien Le Berre, Mélanie Doutey. Fred et Adam, un adolescent en rupture, ne se connaissent pas. Pourtant, grâce à une association, ils entreprennent ensemble le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle. Elle cherche à apaiser son passé, il tente de canaliser sa colère et son sentiment d'abandon. Au fil des kilomètres, entre affrontements et instants suspendus, un lien fragile se tisse. Durée 1h 53, âge 12 ans, français.

L'ENFANT DU DÉSERT

VENDREDI 17 AVRIL, 20 H
SAMEDI 18 AVRIL, 17 H
LUNDI 20 AVRIL, 20 H
Voir sous Cinématographe, Tramelan.

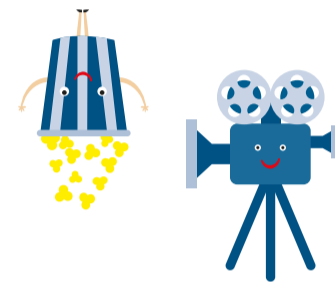
COCORICO 2

SAMEDI 18 AVRIL, 21 H
DIMANCHE 19 AVRIL, 14 H
De Julien Hervé avec Christian Clavier, Didier Bourdon, Sylvie Testud. Après des tests ADN surprenants, les familles Bouvier-Sauvage et Martin apprennent la vérité sur leurs origines et décident de régler leurs différends et d'organiser le mariage de leurs enfants. Mais un cousin

de Frédéric, récemment découvert, fait son apparition et révèle que les résultats des tests étaient faux. Les familles se rendent compte que leurs ancêtres leur réservent encore bien des surprises. Durée 1h 44, âge 8 ans, français.

LE ROI DES ROIS

DIMANCHE 19 AVRIL, 17 H
De Seong-ho Jang avec Mark Hamill, Pierce Brosnan. Dessin animé librement inspiré du roman de Charles Dickens *La Vie de notre Seigneur Jésus-Christ*, qu'il rédigea pour ses propres enfants. Walter, un garçon turbulent, ne rêve que des exploits du Roi Arthur et de sa fidèle épée Excalibur. Son père, Charles Dickens, décide alors de lui raconter la vie du Roi des rois : Jésus-Christ. Grâce aux talents de conteur et à l'imagination débordante du célèbre romancier, Walter, accompagné de son chat Willa, va vivre une aventure palpitante et découvrir l'une des plus belles histoires de l'humanité. Durée 1h 43, âge 6 ans, français.



AU CINÉMA ESPACE NOIR À SAINT-IMIER

SOLIDARITY

SAMEDI 18 AVRIL, 14 H 30
La solidarité est un sentiment irrésistible que nous célébrons, mais dans la réalité, elle est généralement contradictoire. Ce documentaire s'intéresse au phénomène en général et révèle la force universelle des droits de l'homme. De David Bernet, durée 1h 33, âge 12 ans, vo s.t.

ROMERÍA

SAMEDI 18 AVRIL, 17 H 10
JEUDI 23 AVRIL, 20 H 10
Afin d'obtenir un document d'état civil pour ses études supérieures, Marina, adoptée depuis l'enfance, doit renouer avec une partie de sa véritable famille. Guidée par le journal intime de sa mère qui ne l'a jamais quitté, elle se rend sur la côte atlantique espagnole... De Carla Simón, durée 1h 54, âge 16 ans, vo s.t.

THE NARRATIVE

SAMEDI 18 AVRIL, 20 H 10
Kweku Adoboli travaille comme trader chez UBS Londres et mène une carrière prometteuse. Lorsqu'il assume la responsabilité d'une perte de 2,3 milliards de dollars, l'opinion publique bascule. Le film remet en question le récit habituel et reconstitue le procès à partir des procès-verbaux originaux. De Bernard Weber et Martin Schilt, durée 1h 43, âge 16 ans, vo s.t.

NINA ET LE SECRET DU HÉRISSEON

DIMANCHE 19 AVRIL, 10 H 20
MERCREDI 22 AVRIL, 17 H 10
Nina aime écouter les histoires que lui raconte son père pour s'endormir, celles d'un hérisson qui découvre le monde. Un soir, son père, préoccupé par son travail, ne vient pas lui conter une nouvelle aventure. Heureusement, son meilleur ami Mehdi est là pour l'aider... De Alain Gagnol et Jean-Loup Felicoli, durée 1h 17, âge 8 ans, français.

AU FIL DE L'EAU

MERCREDI 22 AVRIL, 14 H 20
Traverser les plus grands océans du monde, voyager le long d'une rivière ou encore dégingoler du ciel : même la plus minuscule des gouttes d'eau peut vivre de grandes aventures ! Et en chemin, elle peut faire de drôles de rencontres... durée 0 h 41, âge 3 ans, français.

Et d'autres films à l'affiche sur www.espacenoir.ch



Nina et le secret du hérisson, photo: agorafilms.net

Jeux

Sudoku Inscrivez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case, chaque chiffre ne peut apparaître qu'une fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3. **Mot mêlé** Rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens : de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu'en diagonale.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 3 | | | | | 9 |
| | | | 5 | | 1 | 7 | 3 | |
| | 1 | | | 4 | | | 8 | |
| | | | | | | 3 | | 5 |
| | | 4 | 6 | | 3 | 2 | | |
| 8 | | 7 | | | | | | |
| | 2 | | 1 | | | | | 9 |
| | 4 | 5 | 2 | | 6 | | | |
| 6 | | | | | 7 | | | |

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| G | I | O | R | R | D | N | C | R | M | F | I | C | P |
| M | U | L | E | E | B | O | P | P | U | I | M | C | E |
| I | R | T | G | I | U | A | C | R | R | T | S | M | I |
| M | E | G | T | F | F | R | I | A | E | U | U | R | |
| E | O | E | F | A | I | M | A | G | E | C | R | R | E |
| N | U | I | S | N | B | E | U | P | N | M | D | I | D |
| S | N | G | I | O | N | T | T | D | B | E | T | C | O |
| O | G | I | U | O | S | E | R | C | O | L | R | B | R |
| N | O | O | R | E | P | F | I | U | T | L | L | M | B |
| G | A | R | L | E | S | P | C | E | E | T | A | F | F |
| E | A | E | R | N | T | B | E | E | F | N | L | M | P |
| M | T | O | G | C | O | D | F | L | M | M | G | O | I |
| M | N | N | O | I | N | A | F | G | O | A | F | I | G |
| S | D | O | D | U | E | R | U | C | R | E | M | N | S |

- AUTRICE COUFFIN FANION MERCURE
- BAIGNER EPERONS MARRON MULE
- BRODERIE FAIM MENSONGE SIGNE

Solutions Ci-dessus, les solutions du dernier numéro.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 9 | 7 | 6 | 4 | 3 | 8 | 1 | 2 |
| 8 | 1 | 6 | 9 | 5 | 2 | 3 | 7 | 4 |
| 3 | 4 | 2 | 8 | 7 | 1 | 9 | 5 | 6 |
| 7 | 3 | 1 | 4 | 6 | 9 | 2 | 8 | 5 |
| 9 | 8 | 4 | 3 | 2 | 5 | 1 | 6 | 7 |
| 6 | 2 | 5 | 7 | 1 | 8 | 4 | 9 | 3 |
| 2 | 5 | 3 | 1 | 9 | 6 | 7 | 4 | 8 |
| 1 | 7 | 8 | 5 | 3 | 4 | 6 | 2 | 9 |
| 4 | 6 | 9 | 2 | 8 | 7 | 5 | 3 | 1 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | B | | | | | | G |
| D | A | D | A | P | A | N | E | R |
| L | O | N | G | E | R | A | | A |
| L | U | C | S | A | G | A | N | |
| S | A | B | O | T | A | E | C | G |
| | | L | | G | L | A | C | E |
| J | E | R | S | E | Y | | O | |
| C | U | C | H | E | | R | H | U |
| P | L | O | N | G | E | | U | S |
| O | I | N | T | | S | A | U | T |
| O | N | C | E | | | | | |

PAYEUR

Rubrique offerte par

Découvrez ce qu'il se trame...
imprimerie bechtel sa
 Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 18 18
 Grand Chasseral imprimé en suisse

LE CINÉMATOGAPHE

Une plongée dans le monde de la paysannerie

Le Cinématographe de Tramelan propose une plongée dans le monde de la paysannerie mardi 21 avril à 20h en présence de la réalisatrice jurassienne Alexia Tissières

Devenir paysan, documentaire de la réalisatrice suisse Alexia Tissière, 1h30, VF, avec Léonard Giorgis.

Au temps où des centaines de fermes disparaissent chaque année faute de relève, Léonard, fils de médecins, fait le choix inattendu de devenir agriculteur. À 27 ans et un diplôme universitaire HEC en poche, il commence un CFC d'agriculteur dans une ferme vaudoise.

Les débuts sont intenses: tout est nouveau et exigeant. Au fil de ses rencontres, Léonard découvre la complexité du monde agricole et réalise qu'au-delà d'une quête de sens et d'un mode de vie paysan, il s'agit d'apprendre à composer avec des contraintes économiques et agronomiques. Cette nouvelle vie provoque des changements intérieurs importants. Dans une démarche de sincérité, Léonard se livre alors à l'écran avec ses idées, ses pensées, ses doutes et leurs évolutions.

Devenir agriculteur implique de trouver une ferme où s'installer à la sortie de l'apprentissage. Cependant, la législation suisse est conçue pour faciliter la transmission des exploitations au sein de la famille, ne laissant pratiquement aucune chance aux nouveaux venus. «On ne devient pas paysan, on naît paysan», dit le dicton. Pourtant, d'ici une quinzaine d'années, la moitié des agriculteurs prendront leur retraite et seuls deux tiers ont une perspective de reprise intrafamiliale. Les autres seront amenés à morceler



Devenir paysan, un documentaire qui témoigne de la rencontre des mondes

leurs terres, entraînant la disparition de leur ferme au profit des exploitations voisines qui, elles, s'agrandissent. La situation est pour le moins paradoxale puisque, dans le même temps, 30% des jeunes qui suivent une formation agricole n'ont pas de terres à cultiver.

Déterminé à comprendre et à agir, Léonard part à la rencontre des personnes qui façonnent le paysage rural actuel: des agriculteurs expérimentés, des apprentis, des retraités, des chercheurs et des néopaysans qui, comme lui, cherchent à s'établir. À travers leurs

recits, le film rend compte de la diversité de l'agriculture suisse et de ses enjeux contemporains.

Devenir paysan témoigne de la rencontre de mondes apparemment éloignés et souligne la nécessité d'ouvrir les portes d'un milieu agricole qui perd sa population afin d'assurer le renouvellement de la profession agricole. Un film intense, édifiant et d'actualité! ■KG

À voir au Cinématographe de Tramelan mardi 21 avril en présence de la réalisatrice et ensuite au Cinéma Royal de Tavannes du 19 avril au 4 mai

ARMÉE DU SALUT

Violences conjugales: comprendre et agir

Vendredi 24 avril, l'Armée du salut de Tramelan invite à une soirée pour s'informer, réfléchir et soutenir ceux et celles qui souffrent

Les violences au sein du couple, physiques, psychologiques, sexuelles ou économiques, peuvent toucher toutes les familles, y compris dans nos églises. En 2018, on dénombrait environ 51 cas par jour en Suisse, et 2 femmes décédaient chaque mois des suites de ces violences.

Lors de cette soirée, Lisa Zbinden proposera:

- Une introduction aux réalités et aux chiffres clés
- Les enjeux pour les victimes et les proches
- Des pistes concrètes pour agir, individuellement et en église, à la lumière de la foi

Passionnée par les questions de genre et de sexualité, Lisa a suivi un Bachelor en sociologie et un Master en Études Genre à l'Université de Genève. Lors de voyages au Mexique et au Canada, elle a animé des ateliers et interviewé des femmes sur leur rapport à la féminité et les enjeux de genre dans leurs contextes culturels, familiaux et religieux. Comme intervenante et consultante indépendante, elle traite des questions de genre, de relations, d'identité et de sexualité en alliant sciences sociales et foi chrétienne. Elle est également engagée dans une association qui aide les victimes de violences sexuelles et mène un travail de sensibilisation auprès des églises et œuvres chrétiennes.

■ ARMÉE DU SALUT

Vendredi 24 avril, 19h apéro, 19h30 soirée publique conférence Armée du Salut, Grand-Rue 58, Tramelan
Entrée libre, chapeau
Activité pour les enfants et garderie
Info: tramelan.armeedusalut.ch



AGORA

Théâtre à Tramelan: Danser à la Lughnasa

À l'invitation de l'association culturelle Agora, la compagnie Le Théâtre Sans Gage fait halte à Tramelan les 18 et 19 avril pour présenter *Danser à la Lughnasa* de Brian Friel, à la salle Juventuti!

Un bar sera à disposition pour vous rassasier avant et après le spectacle.

Danser à la Lughnasa

Pièce célébrant la liberté éphémère de cinq sœurs dans l'Irlande rurale des années 1930.

Michael Evans se souvient de son enfance dans la campagne irlandaise, notamment d'un été de 1936, passé auprès de sa mère et de ses tantes, les

cinq sœurs Mundy. Entre traditions et modernité, croyances religieuses et instincts primitifs, isolement et désirs, elles vivent, chantent, dansent et rêvent dans leur modeste maison du Donegal. Seule l'aînée, Kate, institutrice au village, voit le monde extérieur, tandis que les autres, avec le jeune Michael, forment un microcosme attachant où la solidarité familiale est la règle.

Seule la danse éclaire leur quotidien, et le rêve de célébrer la fête païenne de la Lughnasa, symbole de liberté et de joie, reste leur échappatoire. Chef-d'œuvre de Brian Friel, dramaturge majeur en Irlande, *Danser à Lughnasa* combine intelligence du propos, humour, émotion, musique irlandaise et danses débridées, offrant un théâtre complet et profondément humain.

■ ASSOCIATION CULTURELLE AGORA

Danser à la Lughnasa
Samedi 18 avril à 20h30
et dimanche 19 avril à 17h
Salle Juventuti, Collège 13, Tramelan

Adultes: 25 francs
AVS, AI, AC, étudiant(e)s, apprenti(e)s: 20 francs
Moins de 16 ans: 10 francs
Carte Caritas: 12 fr. 50
AG culturel: gratuit

Inscription: 078 762 75 80
agora.tramelan@gmail.com



TRAMELAN AVIS COMMUNAUX

Nouvel administrateur des finances à Tramelan

Le Conseil municipal a nommé Mirco Bellè au poste d'administrateur des finances. Il entrera en fonction le 1^{er} mai.

M. Bellè, 56 ans, bénéficie d'une solide expérience dans la gestion financière communale. Depuis plus de vingt ans, il exerce des responsabilités couvrant l'ensemble des missions financières d'une administration communale. Depuis 2013, il occupait un poste similaire à la commune de Haute-Sorne après avoir activement participé au processus de fusion des communes. M. Bellè est titulaire d'un brevet fédéral de spécialiste en administration publique et du diplôme intercantonal de cadre en administration communale. Il

dispose également d'une expertise reconnue du système comptable harmonisé MCH2, introduit à Tramelan en 2016.

L'administrateur pourra compter sur le soutien de Patrick Buchser, engagé en qualité de responsable adjoint en septembre 2025. Ce dernier a brillamment assuré la direction du service ad interim avec l'aide de toute l'équipe en place.

Le Conseil municipal tient à exprimer sa reconnaissance à M. Buchser et à l'ensemble du service pour leur engagement, et se réjouit de pouvoir compter sur une équipe alliant expérience et nouvelles compétences, au service de la bonne gestion des finances communales. ■CHA



Mirco Bellè

Délégations

Le Conseil municipal sera représenté aux manifestations suivantes: 25 ans du FCTT le 17 avril à Tramelan, séance d'informations de Celtor du 28 avril à Tavannes, ouverture officielle de la 19^e édition du SIAMS à Moutier le 21 avril, assemblée générale d'Énergie-Bois Inter-Jura, aux Genevez, le 15 avril, la partie officielle des Journées Portes Ouvertes d'Espace Découverte Énergie, le samedi 23 mai à Mont-Soleil, l'assemblée générale de l'AREJ à Asuel le 24 avril, ainsi qu'à l'assemblée des délégués de l'École de Jean Gui le 8 mai.

■ CHA

Deuxième chauffeur à la voirie

Le Conseil municipal a validé un crédit permettant à son nouvel employé Quentin Bérout de passer son permis poids lourd.

Les objectifs sont de pouvoir garantir une suppléance à la voirie, d'avoir un personnel formé afin de garantir le service hivernal flexible (service de piquet) et d'assurer une bonne polyvalence et interopérabilité des collaborateurs des travaux publics.

Le Conseil municipal félicite M. Bérout de son engagement pour cette formation. ■CHA



Toute l'équipe
de la *Bechtelblatt*
vous souhaite
une bonne lecture,
et surtout...

... un printemps ensoleillé !



CHASSERAL CAMÉRA 360°

Mission accomplie: elle est de retour!



Vue depuis la webcam

La nouvelle webcam du Chasseral trône désormais fièrement sur le toit de l'Hôtel-Restaurant et offre à nouveau une vue panoramique à 360°. Juste à temps pour apercevoir les dernières touches de neige sur les coteaux.

Souvenez-vous

Fin décembre 2025, l'annonce de Swisscom de supprimer plusieurs caméras dans la Suisse, dont celle installée sur l'antenne du Chasseral, avait pris plus d'un amateur de grand air au dépourvu.

Devenue un véritable réflexe avant toute montée, elle permettait de vérifier les conditions météo en un coup d'œil. Car oui, le brouillard a ses adeptes, mais il est tout de même nettement plus séduisant vu d'en haut...

Depuis, le propriétaire de l'Hôtel-Restaurant et son équipe se sont mobilisés pour trouver une solution. Mission accomplie: depuis le 9 avril, tout fonctionne à merveille!

Alors, n'attendez plus et connectez-vous au sommet sur:



<https://hotel-chasseral.roundshot.com>

EV

SAUVETAGE FAONS JURA BERNOIS

Un petit geste pour une grande cause

Chaque printemps, des faons sont menacés lors des fauches. L'Association Sauvetage Faons Jura Bernois agit concrètement pour les protéger, mais elle a besoin de vous.

Le 25 avril, venez soutenir leur action lors de la vente de pâtisseries dans les Landi de la région ou engagez-vous à leurs côtés pour préserver la faune locale.

L'Association Sauvetage Faons Jura Bernois s'engage activement chaque année pour la protection de la faune, notamment en sauvant les faons lors des périodes de fauche.

À l'occasion de notre vente de pâtisseries du 25 avril dès 9h dans les Landi de la région, à savoir à Courtelary, Pontenet et Belprahon. Nous serons présents afin de récolter des fonds indispensables au financement de nos activités (matériel, interventions, logistique).

Nous sommes également à la recherche de nouveaux membres actifs pour renforcer nos équipes de bénévoles. Cet engagement est essentiel pour poursuivre notre mission sur le terrain.

Nous serions ravis de rencontrer les personnes intéressées ce jour-là afin d'échanger, de présenter notre travail et de répondre à leurs questions dans une ambiance conviviale aux côtés de nos équipes.

Si vous souhaitez nous soutenir, mais ne pouvez pas être présent le jour de la vente, il est également possible de nous aider en préparant des pâtisseries ou des petites pièces salées que nous pourrions proposer à la vente.

Pour toute question ou intérêt, vous pouvez contacter notre secrétaire, Julie Gerber, au 079 922 25 91 ou par email à info@sfb.ch. JG



RECETTE D'ICI

Blancs de poulet, rhubarbe au poivre



INGRÉDIENTS

- Rhubarbe au poivre**
 4 bâtons de rhubarbe (400 g)
 1 oignon de printemps
 1 petite échalote
 1 cs poivre rose
 2 cs sucre
 10 g beurre
 1 cs vinaigre balsamique
 1 dl Porto rouge
 1 dl bouillon de volaille ou de légumes

Viande

- 1 cs huile pour la cuisson
 4 blancs de poulet
 Sel et poivre du moulin
 50 g beurre

Finitions

- 1 cc poivre rose écrasé

PRÉPARATION

Rhubarbe au poivre: peler la rhubarbe et la partager en 2 dans la longueur puis en tronçons de 5 cm. Peler et ciseler finement l'échalote. Laver et émincer l'oignon de printemps, y compris le vert, que l'on réservera pour la finition. Écraser le poivre rose dans un mortier ou à défaut, avec le fond d'une casserole. Chauffer le sucre dans une poêle, jusqu'à obtention d'un caramel blond. Ajouter le beurre, l'échalote, l'oignon de printemps et mélanger. Mouiller avec le vinaigre, le Porto et le bouillon. Porter à ébullition, baisser le feu et laisser cuire jusqu'à dissolution du caramel. Ajouter les tronçons de rhubarbe et les cuire à feu doux, à couvert, pendant 3-4 minutes. Retirer les tronçons de la sauce et les réserver au four à 80° C, avec 4 assiettes. Verser le jus au poivre dans un bol et le réserver au four également.

Viande: essuyer la poêle avec un papier de ménage. Verser l'huile et la chauffer à feu moyen. Assaisonner les blancs de poulet avec sel et poivre du moulin et les faire dorer 5-6 minutes de chaque côté. Les déposer sur une assiette et les réserver au four à 80° C. Déglacer le fond de rôtissage avec le jus au poivre et laisser réduire à 1 dl. Ajouter le beurre en fouettant. Rectifier l'assaisonnement avec sel et poivre si nécessaire. Ajouter les tronçons de rhubarbe. Secouer la poêle pour bien les enrober de sauce (éviter de remuer pour ne pas écraser la rhubarbe).

Finitions: couper la viande en biais et la dresser sur les assiettes préchauffées. Napper de sauce rhubarbe-poivre, parsemer de poivre rose et de quelques rouelles vertes d'oignon de printemps. Servir sans attendre avec l'accompagnement de son choix.



CONCOURS

Chasse à la couronne

Saurez-vous retrouver les couronnes qui se sont cachées dans nos pages? Deux prix pour deux personnes sont à gagner!

Pour participer, il vous suffit de compter le nombre de couronnes trouvées dans cette édition (Feuille d'Avis du District de Courtelary N° 15 du vendredi 17 avril) et de nous retourner le coupon de participation rempli.

*Coupon de participation

Le coupon de participation doit nous être remis au plus tard le jeudi 23 avril à 12h, par mail à concours@bechtel-imprimerie.ch ou par courrier à Imprimerie Bechtel SA, Bellevue 4, 2608 Courtelary. Le tirage au sort aura lieu le jeudi 23 avril et les gagnants seront contactés dans l'après-midi.

Bonne chance à tous! FADC

Coupon de participation à découper*

Nombre de couronnes trouvées:
 La couronne ici présente (exemple) ainsi que celle dans l'annonce à la Une ne doivent pas être comptées dans la chasse!

Nom:

Prénom:

Adresse:

NPA, lieu:

Téléphone:

email:

JG

Agenda

VENDREDI 17 AVRIL

- Vernissage de l'exposition *25 ans du Football-Club Tramelan-Tavannes*, CIP, Tramelan, 18 h 30
- Scène ouverte *The serpent journey*, Le Soleil, Saingnégier, 20 h 30

SAMEDI 18 AVRIL

- Concert de la chorale Psalmodie, salle de la Marelle, Tramelan, 20 h
- 1^{er} Forum de la santé, salle de spectacles, Saint-Imier, 9 h-17 h
- *Danser à la Lughnasa*, théâtre, salle Juventuti, Tramelan, 20 h 30

DIMANCHE 19 AVRIL

- 1^{er} Forum de la santé, salle de spectacles, Saint-Imier, 9 h-16 h
- Concert final *The serpent journey*, collégiale, Saint-Imier, 16 h
- *Danser à la Lughnasa*, théâtre, salle Juventuti, Tramelan, 17 h

JEUDI 23 AVRIL

- La Retrouvaille en visite à RJB, Tavannes, r.d.v. places de parc de l'école, Orvin, 8 h 45, inscriptions obligatoires au 032 358 16 23

VENDREDI 24 AVRIL

- Foire de printemps, Saint-Imier
- Concert du groupe irlandais *Slemish*, irish folk musik, patinoire, Tramelan, 20 h
- Comédie policière de la Troupe des Petites Planches, *Le collier de perles*, salle communale, Courtelary, 20 h
- Week-end de l'humour, Sophia Aram, CCL, Saint-Imier, 20 h 30
- *La Cagnotte*, théâtre du Clos-Bernon, Espace Nicolas Béguelin, Courtelary, 20 h, réservations au 078 772 87 12 (dès 17 h)
- Vernissage de l'exposition de peinture de Sylvie Spillmann, Quai 29, Sonceboz, 18 h

SAMEDI 25 AVRIL

- Journée découverte, Magasin du Monde, Corgémont, 10 h-16 h
- Portes ouvertes à la Maison de l'Enfance Les Lucioles, Tramelan, 13 h-16 h
- Inauguration du sentier didactique, collège, La Heutte, dès 10 h
- Portes ouvertes du cabinet de pédiatrie de l'hôpital de Saint-Imier, 10 h-14 h
- Week-end de l'humour, Marc Donnet-Monay et Brigitte Rosset, CCL, Saint-Imier, 20 h 30
- *La Cagnotte*, théâtre du Clos-Bernon, Espace Nicolas Béguelin, Courtelary, 20 h, réservations au 078 772 87 12 (dès 17 h)
- Match au loto du CS Vallon, salle de spectacles, Corgémont, 19 h
- Concert du groupe irlandais *Slemish*, irish folk musik, église baptiste, Bienne, 20 h

DIMANCHE 26 AVRIL

- Vide-grenier/dressing, halle de gymnastique, Orvin, 9 h-15 h
- Concert du groupe irlandais *Slemish*, stand, Moutier, 16 h
- Week-end de l'humour, Compagnia Due, CCL, Saint-Imier, 16 h 30
- *La Cagnotte*, théâtre du Clos-Bernon, Espace Nicolas Béguelin, Courtelary, 17 h, réservations au 078 772 87 12 (dès 17 h)

MARDI 28 AVRIL

- Après-midi récréatif du club des aînés de Sonvilier, documentaire de M. Bovay, *Majestueuses Dolomites*, maison de paroisse, Sonvilier, 14 h

MERCREDI 29 AVRIL

- Des livres et nous, club de lecture, CIP, Tramelan, 17 h-18 h

EXPOSITIONS

- Exposition collective *Fanzine*, CCL, Saint-Imier, jusqu'au 10 mai, mercredi-vendredi 14 h-18 h, samedi-dimanche 14 h-17 h
- 25 ans du Football-Club Tramelan-Tavannes, CIP, Tramelan, jusqu'au 13 mai, lundi-vendredi 8 h-20 h, samedi 14 h-20 h
- Exposition de mandalas de Giorgio Palma, restaurant de l'hôpital de Saint-Imier, jusqu'au 30 juin, lundi-vendredi 8 h-17 h, samedi et dimanche 9 h-17 h
- Peintures de Sylvie Spillmann, Quai 29, Sonceboz, heures d'ouverture de la boutique, du 24 avril au 22 mai

Communes

Pour les horaires particuliers (fin d'année, vacances), veuillez vous référer aux avis ou aux sites internet.

AGENCE AVS

■ **DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8 h 30-12 h et 14 h-18 h, mardi-jeudi: 8 h 30-12 h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 53, avs@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

■ **CORGÉMONT** Lundi: 8 h 30-11 h 30 et 17 h-18 h, mardi-jeudi: 8 h 30-11 h 30 et 16 h-17 h. Accueil téléphonique: lundi-jeudi: 10 h-11 h et 15 h-17 h, vendredi: 10 h-11 h, Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. ■ **CORMORET** Lundi: 15 h-18 h, mercredi: 14 h 30-16 h 30, jeudi: 9 h 30-12 h, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. ■ **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10 h-12 h, jeudi: 10 h-12 h et 16 h-18 h, rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. ■ **COURTELARY** Lundi-jeudi: 8 h-11 h 45 (après-midi sur rendez-vous préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. ■ **LA FERRIÈRE** Lundi: 16 h-18 h, mercredi et jeudi: 10 h-12 h; permanence téléphonique: lundi et jeudi: 9 h-12 h et 14 h-17 h, mardi et mercredi: 9 h-12 h, rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. ■ **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16 h-18 h, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. ■ **ORVIN** Lundi: 16 h-18 h (permanence maire: 17 h 30-18 h 30), mercredi: 10 h 30-12 h, vendredi: 10 h 30-12 h, La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8 h 30-12 h et 14 h-18 h, mardi-jeudi: 8 h 30-12 h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. ■ **RENAN** Lundi: 8 h-12 h et 13 h 30-18 h 30, mardi-vendredi: 8 h-12 h, rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. ■ **ROMONT** Mercredi: 11 h-13 h et 16 h-18 h, route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. ■ **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi: 9 h-11 h 30 et 14 h-17 h, mardi: 14 h-17 h, jeudi: 14 h-18 h, vendredi: 9 h-11 h 30 et 14 h-16 h, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. ■ **SAUGE** Mardi et jeudi: 15 h-17 h, Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. ■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 10 h-12 h et 16 h 30-18 h, mardi et jeudi: 10 h-12 h et 16 h 30-17 h 30, mercredi et vendredi, seulement sur rendez-vous pris préalablement par téléphone ou par courriel, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. ■ **SONVILIER** Mardi et mercredi: 8 h-12 h, jeudi: 8 h-12 h et 13 h 30-17 h 30, permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10 h-12 h, jeudi: 10 h-12 h et 13 h 30-15 h 30, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche *Les Razmokets*: 032 940 14 86. École de Sonvilier: 032 941 16 66. École de Mont-Soleil *Aux Pruats*: 032 961 15 49. ■ **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9 h-11 h 45 et 14 h-16 h 45, mercredi: fermé le matin (rendez-vous uniquement) et 14 h-16 h 45, jeudi: 9 h-11 h 45 et 14 h-18 h, vendredi: fermé (rendez-vous uniquement), Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. ■ **VILLERET** Lundi: 9 h-12 h, 15 h 30-17 h 30, mardi-jeudi: 9 h-12 h, vendredi: fermé, également sur rendez-vous par téléphone, rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. ■ **SONVILIER** Mardi et mercredi: 8 h-12 h, jeudi: 8 h-12 h et 13 h 30-17 h 30, permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10 h-12 h, jeudi: 10 h-12 h et 13 h 30-15 h 30, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche *Les Razmokets*: 032 940 14 86. École de Sonvilier: 032 941 16 66. École de Mont-Soleil *Aux Pruats*: 032 961 15 49. ■ **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9 h-11 h 45 et 14 h-16 h 45, mercredi: fermé le matin (rendez-vous uniquement) et 14 h-16 h 45, jeudi: 9 h-11 h 45 et 14 h-18 h, vendredi: fermé (rendez-vous uniquement), Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. ■ **VILLERET** Lundi: 9 h-12 h, 15 h 30-17 h 30, mardi-jeudi: 9 h-12 h, vendredi: fermé, également sur rendez-vous par téléphone, rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

Loisirs

BIBLIOTHEQUE

■ **CORGÉMONT** Mardi 5 mai: 14 h 30-16 h 45, gare. ■ **FRINVILLIER** Mardi 21 avril: 16 h-16 h 45, entrée du village. ■ **LA FERRIÈRE** Samedi 9 mai: 9 h 45-11 h 45, commune. ■ **ORVIN** Mardi 21 avril: 17 h 30-19 h 30, place du village. ■ **PLAGNE** Vendredi 24 avril: 17 h 30-19 h 15, ancienne école primaire. ■ **ROMONT** Vendredi 24 avril: 16 h-17 h, entrée du village. ■ **SONCEBOZ** Mardi 28 avril: 16 h 30-19 h 30, commune. ■ **VAUFFELIN** Vendredi 24 avril: 14 h 30-15 h 30, place du village. www.bibliobus.ch.

BIBLIOTHÈQUES, LUDOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUES

■ **CORMORET** Bibliothèque Mardi: 17 h-18 h 30, collège, 2612 Cormoret. ■ **CORTÉBERT** Bibliothèque Mercredi: 13 h 30-14 h et 19 h 30-20 h, école, rez-de-chaussée, 2607 Cortébert. ■ **COURTELARY** Bibliothèque Lundi: 15 h-17 h 30, mardi: 16 h-19 h, mercredi: 15 h-17 h, jeudi: 15 h-16 h 30, vendredi: 9 h 30-10 h 30, collège, 2608 Courtelary. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Bibliothèque Mardi: 15 h-15 h 15, jeudi: 17 h-19 h, collège, 2603 Péry-La Heutte. ■ **SAINT-IMIER** Bibliothèque régionale Mercredi: 14 h-18 h, jeudi: 9 h-18 h, vendredi: 9 h-19 h. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Er-guël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliotheque, catalogue en ligne: nouveautés. Ludothèque Mercredi et vendredi: 15 h-18 h, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, info@ludothequesaint-imier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque. ■ **SONVILIER** Bibliothèque Lundi: 17 h 30-19 h 30, mercredi: 16 h-18 h, collège, 2615 Sonvilier. ■ **TRAMELAN** Médiathèque du Centre interrégional de perfectionnement (CIP) 1^{er} samedi du mois: 10 h-12 h, lundi-vendredi: 13 h-18 h, chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch. ■ **VILLERET** Bibliothèque Mardi: 9 h-10 h et 15 h-17 h, mercredi: 17 h-19 h 30, rue principale 20, 2613 Villeret.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

■ **LA TANNE** Archives et Bibliothèque de la Conférence Mennonite Suisse Visite guidée sur demande (15 francs par personne), chapelle du Jean Gui, Jean-Gui 53, 2720 Corgémont, 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER** Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE) Sur rendez-vous, en principe, lundi et mercredi: 9 h-17 h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. **Mémoires d'ici** Lundi et jeudi: 14 h-18 h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CHOCOLATERIES

■ **COURTELARY** Chez Camille Bloch Parcours Découverte: mardi-dimanche 9 h 30-18 h (dernière entrée à 16 h 30). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche 9 h 30-18 h. La place de jeux: mardi-dimanche 9 h 30-18 h. Grand-Rue 21, 2608 Courtelary, 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch. ■ **CHRISTOPHE CHOCOLATIER** Lundi-vendredi: 8 h 30-12 h 15 et 13 h 30-18 h 30, samedi: 8 h 30-16 h, dimanche: 10 h-12 h. Grand-Rue 48, 2608 Courtelary, 032 944 30 68, info@christophe-chocolatier.ch, www.christophe-chocolatier.ch.

GYMNASTIQUE

■ **CORGÉMONT** Gym Seniors: mercredi, dames 9 h-10 h, messieurs 10 h-11 h, mixtes 14 h-15 h, halle de La Combe, 2606 Corgémont, 079 105 40 34 (Danielle Beraldo). ■ **CORMORET** Gym des aînés Bel Automne: mardi 9 h-10 h 15, salle de gym, 2612 Cormoret, 032 944 18 02 (Fifi). Gym-parents: mercredi 10 h-11 h, salle de gym, 2612 Cormoret, 079 759 62 42 (Isabelle Bouvet). ■ **COURTELARY** Gym dames: lundi 19 h 30-20 h 30, salle de gym, 2608 Courtelary, 079 228 75 03 (Doris Bordichini). Volley dames: mercredi 20 h-22 h, salle de gym, 2608 Courtelary, feminasportsfsc@gmail.com. Gym des aînés: mercredi 14 h-15 h, 032 944 18 02, salle de gym, 2608 Courtelary. ■ **ORVIN** Lundi: 16 h 30, halle, 2534 Orvin. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 14 h 15, halle de Péry, 2603 Péry-La Heutte. Fit Challenge: samedi ou dimanche (variable): 11 h-12 h, place rouge, 2603 Péry-La Heutte, 079 580 79 16, gratuit. ■ **PLAGNE** Lundi: 19 h 45 (sauf vacances scolaires), centre communal, 2536 Plagne. ■ **SONCEBOZ** Ladyfit (femmes): mardi 19 h 30-20 h 30, halle de gym, 2605 Sonceboz, ladyfitsonceboz@gmail.com, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an. ■ **VILLERET** Gym des aînés: lundi 17 h-18 h, halle de gym, 2613 Villeret.

JEUNESSE

■ **PÉRY-LA HEUTTE** Centre Animation jeunesse (CAJ) Mardi et jeudi: 15 h-18 h 30, mercredi: 13 h-18 h 30, vendredi: 15 h-22 h 30, centre communal, rue du Collège 10, 2603 Péry, 079 137 65 41, www.pery-laheutte.ch. ■ **SAINT-IMIER** Espace Jeunesse Erguël Mardi: 16 h-18 h, accompagnement projet individuel ou de groupe jeunes de 10 à 20 ans. Mercredi: 14 h-18 h, animations (voir programme sur le site internet). Deux mercredis par mois: 13 h 30-17 h, animations pour enfants de la 2^e à 5^e Harmos, dans les locaux de la Maison d'ici et d'ailleurs, rue de La Chapelle 2, 2610 Saint-Imier, 2 francs par enfant (dates sur le site internet et réseaux sociaux). Jeudi: 15 h 15-18 h 30, animations (voir programme sur le site internet). Vendredi: 15 h 15-21 h 30, animations et un repas communautaire par mois (voir programme sur le site internet). Jeunes dès la 6^e Harmos jusqu'à 20 ans qui sont domiciliés à Renan, Sonvilier, Villeret, Cormoret, Courtelary et Saint-Imier. Rue d'la Zouc 1, 2610 Saint-Imier, 032 940 12 17, ☎ 077 781 71 34, espacejeunesse@saint-imier.ch, 📍 espacejeunesse.derguel, 📍 espacejeunesseerguel, 📍 Espace Jeunesse D'Erguel eje_2610. ■ **TRAMELAN** Action Jeunesse Régionale (AJR) Jeudi: 16 h-18 h, vendredi: 17 h-21 h, rue du Pont 20, 2720 Tramelan.

MUSÉES

■ **ORVIN** Maison des Sarrasins Ouvert sur demande, entrée libre, au cœur du village, 2534 Orvin, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlechot@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER** Musée Longines Lundi-vendredi: 9 h-12 h et 14 h-17 h, réservation recommandée, Les Longines 8, 2610 Saint-Imier, 032 942 54 25, www.longines.com/fr-ch/universe/museum. Musée de Saint-Imier rue Saint-Martin 8, 2610 Saint-Imier, 032 941 14 54, musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch.

Impressum

Journal d'annonces et d'information, 12500 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. Éditeur: Imprimerie Bechtel SA, Bellevue 4, 2608 Courtelary. Heures d'ouverture: lundi-jeudi: 7 h 30-12 h et 13 h 30-17 h, vendredi: 7 h 30-12 h. L'équipe Rédacteur en chef: Stéphane Bechtel. Mise en page: Claude Sansonnens, Coraline Bolle, Anaïs Lachat. Maéva Lauber, Béthanie Sigg (apprenties). Correction et facturation: Nicole Lorli. Publicité: Franziska Bechtel. Impression: Druckzentrum Bern. Distribution: La Poste.

MARCHE ET RANDONNÉE

■ **COURTELARY** Ski club Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer! Gardiennage: 18 et 19 avril assurés par John Stauffer et Michel Schüpbach.

Services

CARTONS DU CŒUR

■ **JURA BERNOIS** Mercredi: 8 h 30-11 h 30, 079 656 36 00, dates de fermeture sur www.cartons-du-coeur-jb.ch.

NEZ ROUGE

■ **SUISSE** 0800 802 208, www.nezrouge.ch.

TABLE COUVRE-TOI

■ **SAINT-IMIER** Mardi: 10 h-10 h 45, 032 942 44 94, www.tischlein.ch.

Urgences

Attention: des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour les appels vers les numéros indiqués sur cette page.

Ambulance 144
Centre antipoison 145
Feu 118
Police 117

DENTISTE DE GARDE

■ **JURA BERNOIS** 032 466 34 34.

DÉPANNAGE

■ **DISTRICT DE COURTELARY** 032 489 28 28 (centrale). **Touring Club Suisse (TCS)** 0800 140 140.

HÔPITAUX

■ **Réseau de l'Arc** Moutier: 032 494 39 43, Saint-Imier: 032 942 24 22, www.reseaudelarc.net.

MÉDECINS DE GARDE

■ **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24, 0900 26 02 60 (payant 1 fr. 99 la minute). ■ **ORVIN, SAUGE ET ROMONT** 24 heures sur 24: 0900 900 024 (numéro surtaxé), www.cabinetdurgencesbienne.ch. ■ **TRAMELAN** 0900 93 55 55 (numéro surtaxé), en semaine: 18 h-8 h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PHARMACIES DE GARDE

Changement de service le vendredi à 8 h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée. ■ **SAINT-IMIER** Du 17 avril au 23 avril: pharmacie Amavita Saint-Imier, 032 941 21 94. Samedis: 13 h 30-16 h, 18 h-18 h 30. Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h, 18 h-18 h 30. ■ **TRAMELAN** Du 17 avril au 23 avril: pharmacie Amavita Tramelan, 058 878 23 50. Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h.

PSYCHIATRIE

■ **Pôle santé mentale** 032 484 72 72. Site internet: www.reseaudelarc.net.

SERVICES FUNÈBRES (PERMANENCE)

■ **VALLÉE DE TAVANNES** Par8 0848 77 88 88. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER** Paroisses réformées de l'Erguël 0800 225 500.

SOINS À DOMICILE

■ **BAS-VALLON** Service d'aide et de soins à domicile route de Sonceboz 1, 2604 La Heutte, 032 358 53 53, téléphone national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER** SAMAIDD Service d'aide et de maintien à domicile rue Neuve 52, 2613 Villeret, 079 439 28 95, samaid@hin.ch, www.samaid.com. Service d'aide et de soins à domicile rue de Jonchères 60, 2610 Saint-Imier, 032 941 31 33, info@sasdoval.ch, www.sasdoval.ch.

Réclame

CLIN D'OEIL
COMMUNICATION VISUELLE



Contact: 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. Tarifs: rédactionnel: selon charte éditoriale (disponible sur demande), annonces: www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs 10 (TVA comprise). Délais de remise des publications: paroisses, divertissement, sport, et utile: lundi soir. Rédactionnel et annonces: mardi 17 h. Adieux: mardi 17 h ou sur demande. Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary (fin de ce journal): mardi 12 h.

Grand Chasseral imprimé en suisse

TOURNOI À SIX DE FOOTBALL

Raiffeisen Cup, édition une

À Saint-Imier, une poignée de jeunes passionnés lance la première Raiffeisen Cup, un tournoi de football placé sous le signe du sport, du partage et de la convivialité

Le terrain synthétique des halles de Beau-site à Saint-Imier crée de l'émulation. Un groupe d'une dizaine de jeunes Imériens s'est donné un triple objectif: faire la promotion de Saint-Imier, d'une activité physique au travers du football et créer un événement rassembleur et convivial, dixit Numa Doutaz, l'une des chevilles ouvrières de cette Raiffeisen Cup première du nom.

Un tournoi de football à six joueurs qui se jouera en deux phases, une pour les enfants de 11 à 15 ans le matin de 9 h 30 à 13 h 30 et l'autre pour les 16 ans et plus dans l'après-midi de 14 h 30 à 19 h, ceci le jeudi de l'Ascension (14 mai).

Pour David Mota Da Silva, les infrastructures sportives évoluent, le terrain synthétique est là, il est bien et les jeunes pourront venir passer un bon moment de sport et de détente. « La banque Raiffeisen ne prête pas uniquement son nom, elle nous appuie au niveau logistique en nous prêtant différents matériaux promotionnels ainsi que les prix pour chaque participant » relève Damiano Mezzi. Bien évidemment les vainqueurs se verront gratifiés de prix en conséquence après poules de qualification, demi-finales et finale. Restauration et boissons tout au long de cette manifestation.

Renseignements et inscriptions au numéro 078 752 25 74 ou par courriel à numadoutaz@gmail.com.

Une organisation, un défi que s'est lancé un groupe de jeunes après avoir reçu l'aval du service des sports de la commune de Saint-Imier. Une belle initiative à soutenir comme participants ou spectateurs. ■ GD



De gauche à droite: David Mota Da Silva, Damiano Mezzi et Numa Doutaz, les artisans de cette première Raiffeisen Cup (manque Tom Nappiot)

BPA

Sport et loisirs avec les enfants

Sur l'aire de jeux avec les enfants? Des grillades en forêt? Ou inaugurer le trampoline de jardin? Le nombre d'activités physiques et de loisirs pour les enfants est presque infini. Le BPA a réuni quelques conseils pour profiter pleinement de ces activités en évitant les accidents.



Photo: www.bfu.ch

Sport et loisirs avec les enfants en toute sécurité

Il est parfois difficile de freiner les enfants: quand on se déplace avec eux, il faut être vigilant en permanence. Et cette vigilance n'est qu'un minimum. Chaque année, environ 256 000 enfants et jeunes de moins de 17 ans vivant en Suisse se blessent en effet lors d'un accident à la maison, durant les loisirs ou le sport.

Le football est le sport qui enregistre le plus grand nombre d'accidents par an, avec 20 000 blessés(es) en moyenne. Les accidents les plus graves touchant des enfants surviennent toutefois durant la pratique de sports aquatiques. Dans ce domaine, les enfants et les adolescents et adolescents sont certes nettement moins nombreux(ses) à être blessés(es) (environ 6500 cas par an),

mais le risque d'accident mortel, dans ce cas la noyade, est beaucoup plus important.

Connaître les risques et les réduire

Un accident peut également survenir en excursion ou même dans le jardin. En voici quelques exemples: chaque année, plus de 8500 enfants se blessent sur des aires de jeux, le plus souvent lors de chutes. Des brûlures peuvent se produire lors d'un barbecue ou de grillades en pleine nature. Un trampoline de jardin mal entretenu peut aussi représenter un danger pour ses jeunes utilisatrices et utilisateurs.

Être conscient de tous ces risques constitue une première étape importante pour profiter en toute sécurité de nombreux loisirs avec les enfants. Les conseils de prévention du BPA vous apportent les précieux détails. ■ BPA

256 000 enfants et adolescents se blessent chaque année lors d'un accident dans les domaines du sport, de l'habitat et des loisirs.



PRO SENECTUTE

Spectacles de marionnettes

Vendredi 8 mai, 19 h 30-20 h 15; samedi 9 mai, 17 h-17 h 45; dimanche 10 mai, 11 h 15-12 h, La Chaux-de-Fonds (NE)

Venez profiter d'un moment intergénérationnel avec vos petits-enfants en assistant à un spectacle de marionnettes. Vous découvrirez l'univers magique des marionnettes à l'occasion du spectacle *Ça brûle dans les montagnes*, sur le grand incendie de 1794. En partenariat avec l'Atelier Théâtre de Marionnettes La Turlutaine, accompagné d'un senior, l'entrée est gratuite pour un enfant et moitié prix pour les enfants suivants. Petit goûter offert après le spectacle, et, en option, des ateliers et des visites de lieux emblématiques.

Informations auprès de La Turlutaine. Spectacles dès 6 ans. Préciser à l'inscription si vous souhaitez l'option visite et atelier bricolage (6 francs). Plus d'infos sur laturlutaine.ch. Responsable et inscription (jusqu'au mercredi 29 avril): 032 886 83 02.

Sorties vélo

Dans le Grand Chasseral, mardi 28 avril, 13 h 30-16 h, Tavannes

Chaque semaine, nous vous proposons une sortie à vélo ou à VTT: l'occasion de prendre l'air, de bouger dans une nature ressourçante et ceci en bonne compagnie!

Plus d'info via email par le responsable de la sortie quelques jours avant. Inscription obligatoire pour les nouveaux participants auprès du responsable de la sortie, et pour les anciens participants, possibilité de s'inscrire sur place. En cas de météo incertaine, contacter le responsable de la sortie: Marco Griselli, 076 311 08 23.

Petit tour aux Franches, mercredi 29 avril, 14 h-16 h, Les Bois (JU)

Niveau: sortie facile. 24 km, asphalte, chemin blanc, VTTae, VTT. Rendez-vous: 14 h, Maison Rouge (Les Bois). Inscription sur place. En cas de météo incertaine, contacter la personne responsable de la sortie: Christian Masini, 079 276 66 81.

Cours de vélo électrique

Lundi 18 mai, 13 h 30-17 h, La Chaux-de-Fonds (NE)

Roulez jeunesse! Vous souhaitez vous familiariser avec le vélo électrique? Vous avez peut-être déjà un vélo électrique, mais vous souhaitez mieux le maîtriser? Des exercices pratiques sont prévus ainsi qu'un rappel des règles de circulation pour les vélos dans le trafic. Une partie pratique en ville vous permettra ensuite, en toute sécurité, de vous exercer dans des situations courantes. Responsable et inscription (jusqu'au vendredi 24 avril): Pro Senectute, 032 886 83 02.

Randonnées

Lajoux, le plus haut village du massif du Jura, mardi 28 avril, 14 h-17 h, Lajoux (JU)

Niveau: sortie moyenne. Marche: environ 2 h 30. Dénivelé: boucle 244 m +/- . Rendez-vous: 14 h, église de Lajoux. Inscription sur place. En cas de météo incertaine, contacter la personne responsable de la sortie: Jacqueline Muster 079 375 51 15.

Les Prés de Macolin, jeudi 30 avril, 13 h 30-16 h, Macolin

Niveau: sortie moyenne. Marche: environ 2 h 30. Durée totale (avec pause): environ 3 h 30. Dénivelé: boucle 220 m +/- . Rendez-vous: 13 h 30, Macolin (parking de la Hohmatt). En boucle sur les Prés de Macolin. Repas: pique-nique tiré du sac. Inscription obligatoire directement auprès du responsable de la sortie au plus tard la veille à midi: Blaise Monard, 079 285 64 46.

Chézard-Saint-Martin à Renan, jeudi 30 avril, 10 h 30-15 h, Chézard-Saint-Martin (NE)

Niveau: sortie moyenne. Marche: environ 3 h 15. Durée totale (avec pause): environ 4 h 30. Dénivelé: +530 m; -400 m. Rendez-vous: 10 h 30, Chézard-Saint-Martin, Grand Chézard. Montée par les Vieux-Prés - Derrière-Pertuis - Renan. Repas: pique-nique tiré du sac. Inscription obligatoire auprès du responsable de la sortie au plus tard la veille à midi: Gaëtan Membrez, 079 195 69 16.

Les pollinisateurs, randonnée intergénérationnelle, samedi 2 mai, Cernier (NE)

Niveau: moyen. Marche d'environ 1 h 30 de la vue des Alpes à Evologia (Cernier). Venez avec vos petits-enfants pour une sortie sur le thème des pollinisateurs. Pique-nique tiré du sac. Jeux et animations durant la sortie. Cernier, Evologia, route de l'Aurore 6. Inscription (jusqu'au samedi 25 avril) auprès de la monitrice responsable: Katharina Oppliger, 077 444 37 03.

Soupe aux alentours de Tavannes, jeudi 7 mai, Tavannes

Participez à une randonnée conviviale en pleine nature, suivie d'une soupe au Pom'Pom à Tavannes. Trois parcours au choix:

- Facile: environ 30 minutes de marche. Dénivelé 45 m / 20 m. Rendez-vous à définir.
- Moyen: environ 2 h de marche. Dénivelé 250 m +/- . Rendez-vous à définir.
- Bons marcheurs: environ 3 h 30 de marche. Dénivelé 517 m +/- . Rendez-vous à 8 h 45, gare de Tavannes.

Prix: 7 francs la marche, 10 francs la soupe. Infos pratiques: le repas de midi est également ouvert aux personnes ne participant pas à la marche. Rendez-vous dès 11 h 30 au Pom'Pom à Tavannes. Inscription jusqu'au mercredi 29 avril: Pro Senectute, 032 886 83 86.

PRO SENECTUTE

Jura: 032 886 83 20
Jura bernois: 032 886 83 86
Neuchâtel: 032 886 83 02
Email: prosenectute.activites@ne.ch
Inscription en ligne:
<https://aj.prosenectute.ch/activites>

BOCCIA CLUB CORGÉMONT

Succès sportif pour les tournois nationaux de boccia

Le Boccia Club Corgémont a accueilli les 11 et 12 avril ses tournois nationaux, qui ont réuni plusieurs équipes venues de différents clubs de la région

Le samedi, le tournoi *lui et lei* a ouvert les compétitions. La victoire est revenue à la paire composée de Peshiera R. et Barella D. (BC San Gottardo). Ils devançant Rodoni L. et Baratella L. (BC Torchio et La Gerla). La troisième place est partagée entre Piffaretti F. et Longoni S. (BC La Gerla), ainsi que Medau A. et Buob M. (BC Feldmühle).

Le dimanche était consacré au tournoi féminin. Bernaschina A. (BC Idéal) s'est imposée en première position. Elle est suivie par Baratella L. (BC La Gerla), tandis que la troisième place est occupée par Longoni S. et Ferrazzini S., toutes deux représentant le BC La Gerla.

Durant ces deux journées de compétition, les participants ont pu profiter de la cantine du club, où des repas soignés étaient préparés par la gérante Alexandra.

Le comité organisateur regrette toutefois le faible engagement du public local, espérant à l'avenir une plus forte présence de spectateurs pour soutenir cette discipline. ■ **cu**



Les gagnantes des trois premiers rangs du tournoi féminin entourées des organisateurs



Les vainqueurs du tournoi lui et lei

TEAM VALLON

Reprise du championnat difficile

Le week-end passé a vu quelques équipes du Team Vallon goûter aux réalités du championnat

Reprise du championnat pour les juniors D3B Jashari contre le FC Olympic Fahy, à Corgémont. Nos adversaires sont arrivés à 6, nous avons donc décidé de leur prêter un joueur différent pour chaque quart-temps.

Entame de match équilibrée et disputée, avec un résultat de 3-3. Deuxième partie moins vivace durant laquelle nous commençons à subir les offensives adverses et laissons Fahy prendre le match en main. On arrive néanmoins à la mi-temps toujours sur le score de 3-3.

Dès la reprise, nous sommes apathiques et laissons trop d'espace au milieu de terrain. Ils enchaînent les frappes de loin qui font mouche. 3-7 au terme du 3^e quart-temps.

Avant la dernière période, nous sommes empruntés... on ne sait pas trop quoi leur dire, parce que pas grand-chose ne fonctionne... nous espérons une réaction d'orgueil. La

combativité regagne nos rangs et nos juniors montrent un meilleur visage. En nous ruant à l'assaut du but adverse, nous nous exposons aux contres de l'équipe jurassienne et nous finissons le match sur un score de 6-10.

Avec un effectif réduit à cause des vacances et donc un choix réduit de joueurs convocables également, les différences de niveau au sein de notre équipe sont flagrantes. L'opportunité d'avoir du temps de jeu pour certains n'a pas été saisie.

Les éléments plus doués jouent et essaient de tirer les retardataires vers le haut, mais le retour est très insuffisant et cela péjore clairement leur progression. J'aimerais bien avoir un retour des autres entraîneurs de même catégorie pour savoir si nous sommes un cas isolé ou non? Et si quelqu'un a une idée ou des solutions, nous sommes preneurs... merci. ■ **JML**

JD3B TV Jashari – Olympic Fahy6-10
JD Tavannes/Tramelan b – TV.....11-1
Filles TV FF-14 – Birse FF-141-6

VENDREDI 17 AVRIL

JD Delémont, Les Prés-Roses, 18h30:
SR Delémont – TV 3B Jashari

SAMEDI 18 AVRIL

JD Courtelary, La Praye, 9h30:
TV b – Birse b
JD Courtelary, La Praye, 12h:
TV a – SR Delémont a
JC Courtelary, La Praye, 14h:
TV B2 Akanji – Boujean 34/Mâche

DIMANCHE 19 AVRIL

FF-14 Courrendlin, Stade du Canal, 11h:
Courrendlin/Courroux – TV

MERCREDI 22 AVRIL

FF-14 Fontenais, terrain communal, 18h45:
Fontenais – TV (Coupe BCJ)

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE DU JURA BERNOIS

Pirouettes et sensations fortes au rendez-vous!

Le week-end des 18 et 19 avril s'annonce spectaculaire à la halle des sports la Combe à Corgémont, qui vibrera au rythme des championnats d'après du Jura bernois

Ce ne sont pas moins de 434 gymnastes qui seront présents pour offrir au public un show mêlant performance, élégance et adrénaline.

Durant deux jours, jeunes talents et athlètes confirmés se retrouveront pour défendre leurs chances dans une ambiance à la fois compétitive et conviviale. Venus d'une bonne partie de la Suisse, ils tenteront de grimper sur la plus haute marche du podium dans leur catégorie, sous les yeux d'un public attendu nombreux.

Le samedi ouvrira les festivités dès le matin avec les premières

compétitions, où précision et maîtrise seront déjà au cœur des performances. L'intensité montera progressivement tout au long de la journée, jusqu'aux passages des catégories supérieures, toujours très attendus pour leur technicité et leur spectacolarité.

Le dimanche sera quant à lui placé sous le signe de la relève. Les plus jeunes gymnastes entreront en scène avec enthousiasme et détermination, prêts à impressionner et donner leur meilleur d'eux-mêmes. Une occasion unique de découvrir les étoiles montantes de la discipline.

Au-delà de la compétition, ce championnat promet un véritable moment de partage et d'émotion. Sauts impressionnants, équilibres maîtrisés et mouvements élégants feront vibrer les spectateurs à chaque passage.

Que vous soyez passionné de gymnastique ou simplement curieux, ce rendez-vous est à ne pas manquer! Venez encourager les gymnastes et vivre un week-end riche en performances et en émotions.

■ **KM**

FOOTBALL CLUB ERGUËL

Réalisme retrouvé pour la première équipe

Alors que l'on s'attendait à un déplacement compliqué sur le stade des Jeannerets du Locle pour y affronter Communal Sport, la première équipe du FC Erguël s'est largement imposée. Les visiteurs ont pris l'avantage peu avant la demi-heure (26^e) par Alexis Anthony, un joueur qui devait quitter ses coéquipiers à la pause. Andre Bispo, son suppléant, n'a pas tardé à se mettre en évidence. Moins de trois minutes après son entrée en scène, il faisait à nouveau trembler les filets adverses. Avec deux unités à leur avantage, les Imériens pouvaient voir venir, d'autant plus qu'ils réalisaient une bonne performance sur le plan défensif. Cela amenait un blanchissage pour le portier Jomé Isler. L'assurance du succès ne tombait cependant que dans les dernières minutes de jeu, d'abord par Jonathan Oswald (84^e) puis dans le temps additionnel, à nouveau par Andre Bispo qui signait alors un doublé et un réalisme retrouvé du côté des jaunes noirs. Avec ce probant succès, Erguël I accède provisoirement à la troisième marche du podium.



Andre Bispo a signé un doublé durant la seconde mi-temps du match Communal Sport Le Locle – Erguël I

Moins de bonheur pour la seconde

Face au dauphin du championnat, Le Landeron, les réservistes du terrain du Stand de Sonvilier ne sont pas parvenus à créer la surprise. On relèvera que les Erguéliens ont joué de malchance, en encaissant deux buts évitables, ainsi qu'un autogoal, ils ont grandement facilité les affaires des Neuchâtelois. L'égalesation de Mihai-Sorin Lacatus laissait entrevoir une suite de rencontre plus serrée, mais les malheurs déjà relevés donnaient aux

événements une tournure différente. Il y a des jours comme ça, les lendemains devraient être meilleurs, à condition d'être un peu plus attentifs. ■ **GD**

2^e I. Communal Sport Le Locle – Erguël I 0-4
3^e I. Erguël II – Le Landeron 1-4

SAMEDI 18 AVRIL

3^e I. 19h30: Le Parc II – Erguël II
2^e I. 17h30: Erguël I – Colombier I



District



SYNDICAT DE COMMUNES DES SAPEURS-POMPIERS
D'ORVIN, ROMONT ET SAUGE

41^e assemblée des délégués

Mardi 26 mai 2026, à 20 h
Salle d'EM, hangar d'Orvin

Ordre du jour

- Salutations et appel
- Désignation du scrutateur
- Procès-verbal de la 40^e assemblée des délégués du 4 novembre 2025
- Comptes 2025
 - Présentation
 - Discussion
 - Approbation éventuelle
- Nomination d'un membre au conseil du syndicat représentant la commune d'Orvin
- Informations du conseil du syndicat
- Informations du commandant des SP
- Divers et imprévus

Orvin, le 17 avril 2026

Le Conseil du SCSP OPRV

SYNDICAT POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
DES FERMES DE LA CHÂÎNE DU CHASSERAL

Assemblée générale annuelle

Jeudi 30 avril 2026 à 20 h au Restaurant
des Sportifs au Pâquier

Ordre du jour

- Appel
- Approbation du procès-verbal du 25 juin 2025
- Rapport:
 - du président
 - du fontainier
- Projet de renouvellement
- Présentation, approbation et décharge des comptes 2025
- Budget 2026 – Fixer le prix du m³ et des taxes fixes
- Divers et imprévus

Tous les membres sont invités à y participer.

Sonvilier, le 14 avril 2026

Le comité

SERVICE D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE
DU BAS-VALLON

Assemblée générale

Mercredi 27 mai à 20 h
à La Heutte, dans les bureaux du service

Ordre du jour

- Salutations
- Procès-verbal du 4 juin 2025
- Rapport
 - Président
 - Responsable aide et soins
- Élection de membres au comité
- Comptes 2025
- Rapport de la fiduciaire et approbation des comptes
- Budget 2026
- Élection de l'organe de révision
- Divers

Le procès-verbal de l'assemblée du 4 juin 2025 peut être consulté dans les administrations communales ou sur le site internet www.sasdbasvallon.ch.

La Heutte, le 13 avril 2026

Le comité

Cortébert



Avis de construction
eBau 2026-4477

Requérants: Stéphanie Dohet et Gaël Décosterd, Les CEuchettes 18, 2607 Cortébert.
Auteurs du projet: idem requérants.
Propriétaires fonciers: idem requérants.
Projet: installation d'une clôture.
Lieu-dit: Les CEuchettes 18, 2607 Cortébert.
Parcelle: 1058.
Zone: plan de quartier Les CEuchettes.
ISOS / Recensement architectural: –
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plan déposé.
Zone de dangers: non exposé.
Zone de protection des eaux: üB.
Dérogation: –

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'au 11 mai 2026 inclusivement. Il peut également être consulté en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances/277311.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal, rue du Collège 3, 2607 Cortébert.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement.

Cortébert, le 10 avril 2026

Le Secrétariat municipal

Courtelary



Modification de l'ordonnance
d'organisation de la crèche municipale

Le Conseil municipal de Courtelary, conformément à l'article 14 du règlement d'organisation de la crèche municipale, a adopté les modifications de l'article 7 de l'ordonnance d'organisation de la crèche municipale lors de sa séance du 31 mars 2026.

Celles-ci entrent en vigueur au 1^{er} août 2026 et elles peuvent être consultées au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours en matière communale contre un acte législatif communal peut être formé dans les 30 jours suivant la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 17 avril 2026

Le Conseil municipal

Modification du règlement
sur la protection des données

Conformément à l'article 45 de l'ordonnance sur les communes (OCO), et selon la révision de la loi cantonale sur la protection des données adoptée par le Grand Conseil le 3 décembre 2025, la modification du règlement susmentionné a été adoptée par le Conseil municipal le 31 mars 2026.

Celle-ci entre en vigueur au 1^{er} septembre 2026 et elle peut être consultée au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours en matière communale contre un acte législatif communal peut être formé dans les 30 jours suivant la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 17 avril 2026

Le Conseil municipal

Orvin



Avis de construction

Requérant: José Pires, Sur Mont-Tillier 9, 2534 Orvin.
Auteur du projet: Faivre Énergie SA, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.
Propriétaire foncier: José Pires, Sur Mont-Tillier 9, 2534 Orvin.
Projet: remplacement d'une pompe à chaleur air-eau intérieure par une pompe à chaleur air-eau extérieure.
N° de parcelle: 2219.
Adresse: Sur Mont-Tillier 9, 2534 Orvin.
Dimensions: selon plans déposés.
Zone: zone d'habitation H1.
Objet/zone protégé(e): aucune.
Dérogation demandée: aucune.
Autorité directrice: Conseil municipal de la Commune d'Orvin.
Dépôt public de la demande: avec plans et annexes au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 17 mai 2026 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant, le délai imparti.

Orvin, le 17 avril 2026

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant: Olivier Perret, route Principale 31, 2534 Orvin.
Auteur du projet: La Maison des Énergies, avenue Riond Bosson 13, 1110 Morges.
Propriétaire foncier: Olivier Perret, route Principale 31, 2534 Orvin.
Projet: installation de 52 panneaux solaires photovoltaïques *fullblack* en ajouté sur toiture existante.
N° de parcelle: 101.
Adresse: route Principale 31, 2534 Orvin.
Dimensions: selon plans déposés.
Zone: zone mixte.
Objet/zone protégé(e): digne de protection, objet C, ensemble bâti A (Orvin, centre ancien).
Dérogation demandée: aucune.
Autorité directrice: Conseil municipal de la Commune d'Orvin.
Dépôt public de la demande: avec plans et annexes au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 17 mai 2026 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant, le délai imparti.

Orvin, le 17 avril 2026

Le Secrétariat municipal

Renan



Avis de construction
eBau 2026-5561

Requérant: Florian Rufener, Droit des Convers 115, 2616 Renan.
Auteur du projet: Florian Rufener, Droit des Convers 115, 2616 Renan.
Adresse du projet: parcelles N° 278 et 279, Droit des Convers 115, 2616 Renan.
Descriptif du projet: construction d'une stabulation pour vaches allaitantes et d'un hangar de stockage, démolition d'un poulailler.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: zone agricole.
Dérogations: –
Zone / périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 10 avril au 10 mai 2026 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 10 avril 2026

Le Conseil municipal

Saint-Imier



Avis de construction N° 26-34
eBau 2026-5264, dossier eBau 275072

Adresse du projet: BF 592, rue Agassiz 19, 2610 Saint-Imier; BF 595, rue Agassiz 23, 2610 Saint-Imier; BF 597, rue de Beau-Site 6, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: rénovation de l'enveloppe du Centre Saint-Georges et rénovation de la production de chaleur. Construction d'un chauffage centralisé au Centre Saint-Georges (parcelle 592) avec raccordement par chauffage à distance de l'église catholique romaine (parcelle 595) ainsi que le bâtiment de la cure (parcelle 597). Pose de panneaux photovoltaïques et thermiques sur le Centre Saint-Georges.
Maître d'ouvrage: paroisse catholique romaine, rue de Beau-Site 6, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: MBR Architecture SA, Julien Py, passage de l'Esplanade 2, 2610 Saint-Imier.
Zone d'affectation et de construction: ZUP S (Agassiz 19); ZUP S (Agassiz 23), ZUP V (Beau-Site 6).
Dérogation: –
Périmètre protégé: périmètre de protection et de conservation du site bâti.
Objets protégés: Agassiz 19 (bâtiment digne de protection); Beau-Site 6 (bâtiment digne de protection).
Dépôt public: du 10 avril 2026 au 11 mai 2026 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 10 avril 2026

Le chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier

L'avez-vous lue,
relue et rerevue?

Sauge



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 173/2025 eBau 2025-14897

Requérante: BKW Énergie SA, route de Tavannes 55, 2732 Reconviiler.

Emplacement: parcelles N°s 19, 33, 40, 60, 121, 152 et 645, au lieu-dit : *Sous la Côte*, Vauffelin, commune de Sauge.

Projet: câblage souterrain d'une ligne aérienne de distribution du réseau électrique basse tension.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Zones de protection: prairie et pâturage humides (art. 50 RAC), prairie et pâturage secs (art. 51 RAC) et verger (art. 55 RAC).

Objets protégés: IVS BE 3198.0.4, PPS N° 5456, terrain sec d'importance régionale N° 3084, haies et bosquets et mur de pierres sèches (art. 59 RAC).

Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFo, 27 LCPN, 80 LR, 50, 51, 55 et 59 RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 17 mai 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Sauge. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 17 avril 2026

La préfète: *Stéphanie Niederhauser*

Avis de construction

Requérante: Marlène Sutter-Lambert, rue de Büren 22, 2504 Bienne.

Propriétaire foncier: Marcel Liechti, route de Soleure 5, 2504 Bienne.

Auteur du projet: Swiss 3000, Jules Perret, Le Gigot 31, 2414 Le Cerneux Pequignot.

Description du projet: reconstruction d'un chalet à l'identique en madrier suite à un incendie.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Adresse du projet: BF 907, Combe Vaulère 197, 2536 Plagne.

Zone d'affectation: zone agricole.

Dérogation: art. 24c LAT.

Zone / périmètre protégés: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 10 avril 2026 au 11 mai 2026 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Haut du Village 8, 2536 Plagne. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges sont reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Plagne, le 10 avril 2026

La Municipalité

Avis de construction

Requérant: Daniel Sutter, Les Ronds Prés 45c, 2536 Plagne.

Propriétaire foncier: idem requérant.

Auteur du projet: SolarSTAR GmbH, Gaye Inkaya, Langäulistrasse 35, 9470 Buchs.

Description du projet: montage d'une installation photovoltaïque et d'une borne de recharge.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Adresse du projet: BF 269, Les Ronds Prés 45c, 2536 Plagne.

Zone d'affectation: zone agricole.

Dérogation: art. 24 LAT.

Zone / périmètre protégés: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 10 avril 2026 au 11 mai 2026 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Haut du Village 8, 2536 Plagne. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges sont reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Plagne, le 10 avril 2026

La Municipalité

Avis de construction

Requérant: Sébastien Grosjean, chemin des Ferrières 6, 2536 Plagne.

Propriétaire foncier: idem requérant.

Auteur du projet: Rémy Amstutz, Longchamps 24, 2534 Orvin.

Description du projet: changement d'affectation et modification de la façade nord.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Adresse du projet: BF 32, chemin des Ferrières 6, 2536 Plagne.

Zone d'affectation: zone mixte, 2 étages.

Dérogation: –

Zone / périmètre protégés: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 10 avril 2026 au 11 mai 2026 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Haut du Village 8, 2536 Plagne. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges sont reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Plagne, le 10 avril 2026

La Municipalité

Sonceboz-Sombeval



PAROISSE RÉFORMÉE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Séance ordinaire de l'Assemblée de paroisse

**Mardi 19 mai 2026 à 20 h
à la cure, rue du Collège 19**

Ordre du jour

- Nomination d'un scrutateur
- Acceptation de l'ordre du jour de l'assemblée de paroisse
- Procès-verbal de la dernière assemblée de paroisse du 31 mars 2026
- Comptes 2025
 - Présentation
 - Approbation
- Informations sur les dossiers en cours
- Divers et imprévus
- Clôture

Dépôt public: le procès-verbal de l'assemblée sera disponible du 20 mai 2026 au 20 juin 2026, sur demande, auprès du secrétariat ou du président de paroisse.

Sonceboz-Sombeval, le 17 avril 2026

Le Paroisse

Délai de remise des publications

**Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch**

Sonvilier



Avis de construction eBau 2025-13577

Requérant: Wittwer construction Sàrl, Dany Du Saint-Gothard 26, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Propriétaire foncier: idem requérant.

Auteur du projet: idem requérant.

Description du projet: construction d'une maison familiale accolée au bâtiment existant N° 2b, y compris installation photovoltaïque sur le pan sud de la toiture du nouveau bâtiment.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Adresse du projet: BF 716, rue de la Cure 2b, 2615 Sonvilier.

Zone d'affectation: CV.

Dérogation: –

Zone / périmètre protégés: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 10 avril au 11 mai 2026 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 10 avril 2026

La Municipalité

BOURGEOISIE DE SONVILIER

Assemblée générale

**Jeudi 21 mai 2026 à 20 h
à la salle de paroisse de Sonvilier**

Ordre du jour

- Appel
- Discuter et approuver les comptes 2025
- Divers

Sonvilier, le 17 avril 2026

Le Conseil de bourgeoisie

Tramelan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 34/2026 eBau : 2026-3253

Requérante: Commune municipale de Tramelan, Grand-Rue 106, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: bureau d'ingénieurs ATB SA, rue de la Promenade 22, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelles N°s 1390, 2110, 2124, 2134, 2141, 3255, 3256, 3274, 3279, 3632 et 3670, aux lieux-dits : *Grand-Rue, rue de Champ-Fleuri, rue du Chalet, rue des Prés et rue du Nord*, commune de Tramelan.

Projet: assainissement des réseaux communaux dans la route cantonale, renouvellement de la canalisation des eaux mélangées et des conduites d'alimentation en eau potable, renforcement du réseau électrique et pose d'une nouvelle hydrante.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: routes communales, route cantonale, H2 PCSt-a et M2.

Objet protégé: IVS BE 2074.3.

Dérogation: art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 17 mai 2026 inclusivement auprès des Services techniques de la Commune de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 17 avril 2026

La préfète: *Stéphanie Niederhauser*

Avis de construction N° 2026-07 eBau 2026-2483

Requérant: SAGO immobilier Sàrl, Sadri Goqi, Mettlenweg 72, 2504 Bienne.

Auteur du projet: AHD ARCHITECTURE AHMED, rue Emile Boéchat 42, 2800 Delémont.

Projet: remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur à l'extérieur au sud-ouest du bâtiment existant avec protection visuelle. Parcelle N° 2259, zone Centre.

Emplacement: Grand-Rue 165, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon formulaires et plans déposés.

Recensement architectural: ensemble bâti: aucun. Bâtiment: digne de conservation.

Dérogations: art. 431, al. 4 chiffre 1 RCC (PAC à l'extérieur).

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 17 avril 2026 au 18 mai 2026.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur la plate-forme eBau ou sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 17 avril 2026

La Commune

Villeret



Avis de construction

Requérants: Lucia Magri et Angelo Famao, rue Jacques-René Fiechter 24, 2613 Villeret.

Propriétaires fonciers: idem requérants.

Auteur du projet: ECE SA, Jérôme Gsteiger, rue Centrale 1, 2740 Moutier.

Description du projet: remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur air-eau placée en extérieur.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Adresse du projet: BF 631, rue Jacques-René Fiechter 24, 2613 Villeret.

Zone d'affectation: zone centre A.

Dérogation: –

Zone / périmètre protégés: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 10 avril 2026 au 11 mai 2026 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, rue Principale 24, 2613 Villeret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges sont reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Villeret, le 10 avril 2026

La Municipalité

Réclame

UTILISER UN ORDINATEUR, C'EST DIFFICILE? APPRENONS ENSEMBLE!

Inscrivez-vous à un cours de calcul d'informatique, de lecture ou d'écriture.

0800 47 47 47
www.simplement-mieux.ch

Association Lire et Ecrire

MEUX